

Pourquoi  Vaillant ?



Pourquoi Vaillant ?

Pour donner naissance à l'innovation



Qualité,
innovation, performance,
service et durabilité.



Quand performance rime avec innovation

Remarque sur l'innovation de produits : depuis 1985, nous sommes la référence française de l'innovation de produits et de services. Nous sommes la référence française de l'innovation de produits et de services.

Et aujourd'hui, nous sommes la référence française de l'innovation de produits et de services.

Pour en savoir plus sur nos produits [Made in Germany](#), contactez-nous au 02 40 00 00 00 (du lundi au vendredi, 9h-18h) ou sur [www.vaillant.fr](#)

Parce que  **Vaillant** conçoit l'avenir.

ÉLECTRICITÉ

Echy lance un éclairage hybride

Très économique à l'utilisation, ce système breveté combine LEDs et fibre optique. Une petite révolution rendue possible par un panneau extérieur de 3 m² seulement. **P. 32**



ÉOLIEN

Madep dépanne et optimise

Beaucoup d'éoliennes domestiques ne donnent pas satisfaction à leurs utilisateurs. Madep a mis au point une prestation pour les aider à repartir sur de nouvelles bases. **P. 40**

60 000
exemplaires

Diffusion bimestrielle

N° 12 | Novembre 2013

L'info des installateurs

METIERS **ENERGIE**

www.zepros.fr

zEPROS

SPÉCIAL
INTERCLIMA+ELEC

6 pages
"Évènement"
et une sélection de
nouveaux produits

P.22 BIOMASSE

L'énergie qui vous en met plein la vue



POUR VOS CLIENTS,
UN ATOUT POUR PLUS
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
ET DE CONFORT !

jusqu'à
2 250 €
OFFERTS
par TOTALGAZ

ISOLATION | CONDENSATION | SOLAIRE | BOIS

interclima + elec
RDV sur notre stand
TOTALGAZ, Hall 3,
Allée U, N° 11

Pour plus d'informations

Contactez votre Conseiller Totalgaz - N° gratuit : **0805 200 707**
ou sur www.totalgaz.fr



TOTALGAZ

Sommaire

ACTUALITÉS

Évènement : Interclima 06

Planète 12

Actualités France 14



VOS RÉGIONS 20

Focus 22

MÉTIERS & MARCHÉS

Fioul – Gaz 28

Électricité – Ventilation 32

Pompes à chaleur – Clim 34

Solaire thermique et photovoltaïque 36

Bois énergie 38

Éolien et autres 40

Sanitaire – Plomberie 42

Gestion énergie 44

NOUVEAUTÉS 46

DISTRIBUTION 52

LE JOUR OÙ...
j'ai fondé UCAR 54

CONSEILS DE PROS
Qu'est-ce que le crédit-bail ? 56

Jean-Claude Puerto Salavert, créateur d'UCAR

Et si l'on jouait aux 400 000 bornes !



Marc Wast
Rédacteur en chef

Vous le connaissez... c'est comme le jeu de cartes qui a traversé les générations et qui rencontre toujours un grand succès auprès de tous les membres de la famille. Simple prétexte pour évoquer une activité dans laquelle peu de professionnels croyaient, tant les mentalités ont du mal à évoluer, surtout dans le secteur de l'automobile. Pourtant, le métier d'électricien est un de ceux qui "bougent" le plus actuellement. La domotique, restée bien longtemps au point mort, est en train de grignoter des parts de marché dans les lots de construction. Deux raisons à ce retour de fortune : d'une part, l'électronique s'est fiabilisée et miniaturisée, tout en devenant très abordable. D'autre part, les notions de confort et surtout d'économie d'énergie deviennent prioritaires, ouvrant ainsi le champ des possibles aux solutions de gestion intelligente de l'habitat. Autre axe de développement évoqué précédemment, le marché de la borne de recharge

pour les véhicules électriques. Cantonnée aux flottes dites captives, cette activité semble promise à un brillant avenir avec le succès maintenant avéré des voitures hybrides, qui vont devenir *plug-in* dans les années qui viennent. Idem pour l'arrivée encore timide de voitures 100 % électriques, qui nécessitent, du fait de leur autonomie limitée, une infrastructure de recharge étoffée. Un seul chiffre pour fixer les idées. 400 000 bornes devraient trouver leur place sur le domaine public national d'ici à une petite dizaine d'années. Quant à celles qui seront installées chez les particuliers, dans les entreprises ou les immeubles de bureau... leur nombre doit certainement laisser rêveur. Et, cerise sur le gâteau, les meilleurs fabricants de ces bornes sont français ou européens. L'opportunité est donc belle et il n'est pas question de la laisser passer. L'électricien de demain devra donc se former et se spécialiser pour aborder sereinement ce domaine technologique. Alors à l'instar de l'hirondelle qui vole à 200 km/h sur la carte à jouer, foncez ! ●

L'IMAGE DU MOIS

Comment concilier authenticité du patrimoine et sophistication numérique ? Le résultat en image avec cette réalisation primée au concours Smarthome Interclima + elec – Catégorie + 25 000 € rénovation. Ce bâtiment classé du 13^e siècle intègre de solutions domotiques de pointe (basée sur une solution multimarque KNX) et centralisée sur smartphone et tablette via Livedomus.

LE CHIFFRE DU MOIS

1 467 000

C'est en unités le parc existant de pompes à chaleur en France. Pas si mal pour une filière qui a beaucoup souffert ces dernières années, mais qui représente 24 000 emplois et un CA de 1,87 Md €.

LA PHRASE DU MOIS

« L'éolien est un secteur extrêmement important dans la période qui va s'ouvrir, puisqu'il jouera un rôle considérable pour atteindre l'objectif de 23 % d'EnR en 2020, que le président de la République a rappelé lors de la conférence environnementale ».

Interview de Philippe Martin, ministre de l'Écologie, lors du 4^e Colloque national éolien du SER et des 3^{es} Rencontres Windustry.

INTERCLIMA + ELEC 2013

Plus pro, plus techno

C'est un véritable pari que se sont lancé les organisateurs des salons professionnels Batimat, Interclima+elec et Ideo Bain : faire de ce regroupement, logique en termes de transversalité des métiers, le premier rendez-vous mondial du bâtiment et de l'architecture, tant en termes d'exposants que de visitorat. Et une gageure : faire oublier le mythique Parc des expositions de la porte de Versailles, en transférant les stands sous les halls plus modernes et rationnels de Villepinte.

Pour le salon Interclima + elec, près de 600 exposants présenteront une offre large, avec une véritable représentativité de tous les secteurs : chauffage, ECS, ventilation, climatisation, froid, efficacité énergétique active, installation électrique, gestion technique du bâtiment, domotique, EnR. Les exposants de la partie ELEC Home & building seront rassemblés dans le hall 1, avec une proposition riche et variée sur tout ce qui concerne les systèmes d'installation électrique, la GTB, la domotique et le photovoltaïque. Au cœur de la zone, Smart-Home sera l'espace de référence des acteurs de la domotique et du multimédia. À noter : le forum des intégrateurs domotique, qui aura lieu le mercredi 6 novembre. Les meilleurs professionnels découvriront les dernières avancées technologiques et les innovations des industriels. Outre l'incontournable Concours de l'innovation, deux événements marquants sont attendus : d'une part, la 5^e édition d'Energy Performance + Architecture Award,

qui sensibilise les professionnels à la prise en compte de la performance énergétique dans la conception des bâtiments et récompense des réalisations récentes d'architectes internationaux (le cabinet berlinois Sauerbruch Hutton, vainqueur 2012, sera cette année président du jury). Et d'autre part, Smarthome Awards, le concours qui met sous les feux de la rampe les installateurs, domoticiens et intégrateurs à l'origine de réalisations exemplaires. Il constitue une très belle opportunité de se faire connaître sur un secteur en pleine évolution. Les réalisations seront exposées à l'entrée du salon et les prix seront remis le mercredi 6 novembre.

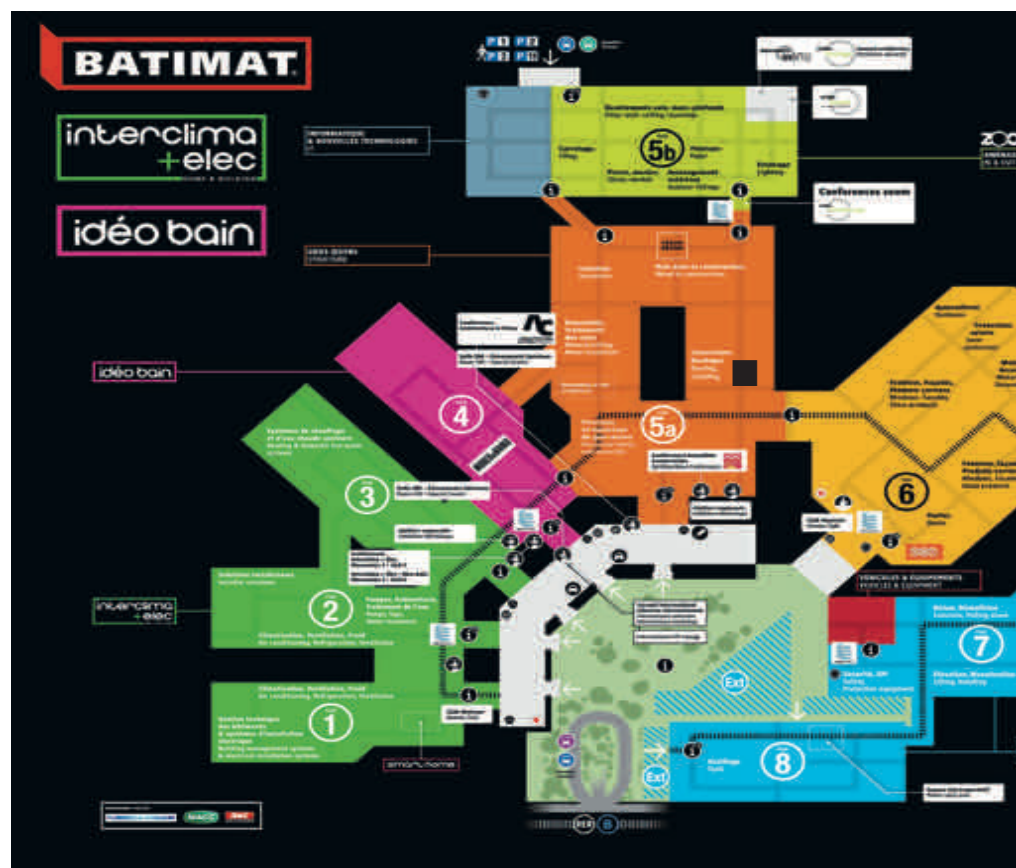
Des conférences sous différents formats

Côté spécialisation des connaissances, le salon vous propose plus d'une centaine de conférences sous différents formats : des exemples concrets de réalisations, des présentations d'avancées technologiques ou encore des décryptages de l'actualité,

qui permettent de mieux intégrer l'évolution du secteur dans les métiers au quotidien. Qualité de

l'air intérieur, stockage de l'énergie, labels d'efficacité énergétique, sans oublier la domotique

et la RT 2012, seront parmi les grands thèmes abordés tout au long de la semaine. ●



Energie

ENJEU

Apprendre à travailler ensemble

Les réglementations actuelles et à venir vont impacter les fabricants de matériaux pour l'isolation thermique du bâtiment ainsi que ceux d'équipements (chauffage, eau chaude, éclairage, ventilation, rafraîchissement...). Cependant, l'organisation même des entreprises sera, de fait, également concernée. À commencer par les équipes de conception et les bureaux d'études (BE). « Ces équipes de

conception devront être plus larges et intégrer les architectes, les bureaux d'étude (BE) de calcul de structures, les BE thermiques, les BE d'acoustique, mais également les BE environnementaux », estime Solène Crépel, ingénieure thermique du bâtiment au bureau d'études Cardonnel Ingénierie. « Il faudra que les pièces écrites (cahiers des charges) par les BE soient précises et comprises par les artisans ».

Les entreprises de mise en œuvre sont ainsi particulièrement concernées. « Il est nécessaire qu'elles aient les qualifications et certifications requises : QualiSol, QualiPV, Qualit'EnR, QualiBat... Elles doivent également connaître les nouveaux avis techniques sur les produits et équipements », poursuit Solène Crépel.

Par ailleurs, les professionnels doivent aussi acquérir une vision globale du bâtiment et du chan-



BIEN PRÉPARER VOTRE VISITE

Adresse : Parc des expositions de Paris Nord Villepinte
ZAC Paris Nord 2 - 93420 Villepinte
Coordonnées GPS : Longitude : 2°31'06"E - Latitude : 48°58'03"N
Dates et horaires : du lundi 4 au vendredi 8 novembre 2013 : de 9 à 18 heures. Nocturne le jeudi 7 novembre jusqu'à 21 heures.
Parkings à disposition : P1, P2, P3 et P11. Prix pour 10 heures de stationnement : 18,50 €.
Navettes gratuites (fréquence 20 à 30 min.) depuis l'aéroport de Paris-CDG, Paris porte Maillot, gare Montparnasse et gare du Nord.
Centres médicaux : hall 1 - Tel : +33 (0)1 48 63 31 15 et hall 6 - Tel : +33 (0)1 48 63 31 16
Vestiaires : Galerie d'accueil - Tarifs : 2€ par effet et 3€ par bagage.
Conciergerie : Galerie d'accueil, entrée hall 4
Distributeurs de billets : Galerie d'accueil, entre les halls 3 et 4, placette du hall 5a et placette du hall 6.



DU 16/09 AU 15/11/2013

**GAGNEZ*
DES CADEAUX
HIGH-TECH**

**en cumulant vos achats
de chauffe-eau HPC, SAGÉO
ou INITIO !**

- 5 chauffe-eau achetés
= 1 casque PHILIPS
- 10 chauffe-eau achetés
= 1 enceinte Bluetooth MUSE
- 20 chauffe-eau achetés
= 1 tablette 9" INDOVALLEY



le plus que jamais

tier. « Chaque artisan, dans sa spécialité, doit être attentif à celle des autres, afin d'être en mesure de prescrire leur intervention », explique Philippe Pelletier, président du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle.

Et ce n'est pas fini
La RT 2012 s'attaque donc en premier lieu à l'isolation thermique, à l'étanchéité à l'air et à la ventilation avant de penser aux équipements de production

d'énergies renouvelables. Et dans la perspective de la RT 2020, Solène Crépel de pronostiquer : « On verra se développer de nouveaux équipements, comme la microcogénération où la chaudière produit à la fois du chauffage et de l'électricité, l'éolien intégré au bâti, les piles à combustible, les microcentrales hydro-électriques... ». Autant de critères dont l'impact sur l'organisation des chantiers est d'ores et déjà largement prévisible. ●

INCONTOURNABLE

La ventilation : elle sait désormais tout faire

D'accessoire, la ventilation devient primordiale et passe même en troisième priorité, après le bâti et l'isolation, pour obtenir le statut de bâtiment BBC. Ces trois priorités s'inscrivent dans une même démarche, l'une complétant l'autre.

Aujourd'hui très minoritaire, une solution monte progressivement en puissance : efficace, économique et confortable, la VMC double flux constitue l'un des meilleurs choix pour bien ventiler un habitat isolé aux normes les plus performantes. Elle conjugue en effet de nombreux avantages.

Jusqu'à quatre fonctions en une

Elle assure le renouvellement de l'air, permet de régler son débit, organise sa circulation entre pièces humides (cuisine, toilettes, salles de bains) et pièces sèches (chambres, salon, etc.) et extrait l'humidité du logement. En période hivernale, elle préchauffe

l'air entrant ; en été, elle le rafraîchit grâce à son échangeur intégré.

Même si ce système fonctionne à l'aide de moteurs électriques, la consommation d'électricité est compensée par les économies générées sur le long terme par l'installation. En effet, la VMC double flux permet de recycler jusqu'à 92 % des calories récupérées dans les pièces humides.

Autre alternative : le "deux en un", à savoir un système simple flux associé à une micropompe à chaleur (PAC). Ce système fera office de ventilation ainsi que de chauffage pour l'eau chaude sanitaire grâce à l'air récupéré.

Reste l'option « totale », dite quatre en un. À partir d'une base VMC double flux et d'une micropompe à chaleur, quatre fonctions sont possibles : la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire à partir de l'air récupéré, le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été. Les premiers sys-



tèmes ont été récemment commercialisés et ils devraient se généraliser dans les prochaines années. Des industriels comme

Aldes, Atlantic, Helios Ventilateurs... présents sur le salon, proposent diverses gammes de produits et installa-

tions adaptés à tous les types de bâtiments. Des systèmes que vous pourrez venir découvrir en détail au fil de votre parcours. ●

ÉLECTRICITÉ

Le marché de la borne de recharge en pleine expansion

Le développement des véhicules électriques dépend du réseau d'infrastructures de recharge des batteries. Un défi à la fois industriel, technologique et financier. Les grandes entreprises comme EDF, La Poste ou Vinci devraient « tirer » les premières en se dotant d'importantes flottes captives, ce qui encouragera les constructeurs automobiles à investir dans ce domaine. Reste que ces prévisions ne pourront pas se réaliser sans infrastructures publiques de recharge électrique, afin d'offrir une solution viable aux utilisateurs.

Dans moins de dix ans, près de 400 000 bornes devront ainsi être installées. Un chantier immense. Le marché des bornes individuelles privées, dont le nombre est évalué à près de quatre millions en 2020, n'est pas en reste non plus. Selon l'Ademe, si les bornes publiques sont destinées à ne représenter que 10 % des prises électriques



et 5 % des usages des foyers, elles constitueront le maillon fort pour la fiabilité de fonctionnement de l'ensemble du système. Reste un problème de taille : la recharge lente ou "normale" d'un véhicule électrique

peut dépasser les huit heures. Paradoxalement, les progrès de la R & D ont élaboré des systèmes qui réduisent considérablement ce temps (les plus performants atteignent les 20 minutes). Or, ces progrès sont

relativement incompatibles avec l'objectif du véhicule électrique. « Selon une étude que nous avons réalisée, le surcoût énergétique du cumul de recharge rapide et simultanée de 50 000 véhicules serait de 2 GW », ex-

plique Patrick Coroller de l'Ademe. « La recharge rapide doit devenir une recharge de secours uniquement ». En effet, la quantité d'électricité nécessaire ne pourrait être fournie que par des centrales thermiques d'appoint, ce qui provoquerait des émissions accrues de gaz à effet de serre.

Lente, rapide ou accélérée

Les systèmes retenus pourront donc proposer 3 systèmes de charge (lente, rapide ou accélérée) avec des tarifications différentes. Au cas où les frais d'infrastructure de recharge devraient être supportés par le client, ce dernier pourrait ainsi déboursier 13 € en charge lente et jusqu'à 36 € en charge rapide (pour un "plein" de 25 kWh). C'est alors la modulation des prix qui incitera le consommateur à privilégier la recharge lente. La recharge normale (3 kVA) reste à privilégier systématiquement, afin d'éviter les pics de consommation. ●

Le tour des

Envie d'un petit break après des heures à sillonner les allées du Parc des Expositions ? Qu'à concilier « nourritures terrestres » et nourritures intellectuelles en vous rendant dans les diffé meilleur accueil. Vous trouverez devant chaque entrée des présentoirs avec vos journa

L'info des installateurs

METERS

ENERGIE

zEPROS

www.zepros.fr

Zepros Energie sera diffusé halls 1, 2 et 3

HALL 1 CAFÉTÉRIA LES THERMES

HALL 2 BRASSERIE DES ARTS
LES IMAGES

HALL 3 LE CELLIER
LA SERRE

METERS

BATI

zEPROS

www.zepros.fr

Zepros Bati sera diffusé halls 5, 6, 7 et 8.

HALL 5 LE "B TO B"
RESTAURANT ESPACE 5 + SELF ESPACE 5
LE FOOD PLACE
CAFÉTÉRIA SELF 5
RESTAURANT CLUB 5

HALL 6 LE TOURNE BROCHE
LE PLANÈTE BLEU
LES PORTIQUES
HIPPOPOTAMUS

HALL 7 LE CHAROLAIS
(RESTAURANT ÉPHÉMÈRE : PAS SUR LE PLAN)

HALL 8 BRASSERIES GOURMANDES
(RESTAURANT ÉPHÉMÈRE : PAS SUR LE PLAN)

La restauration sur le parc
Catering in the exhibition centre



- 1 Halls / Halls
- Entrée principale / Main gate
- BAT. Pwssse, restauration, tables / Pwssse, food, tablesevents
- Bars / Bars
- Self-service / Food court

Espaces Repos tout le long de la Galerie d'Accueil et sur le Parvis /
Rest areas throughout the Main Gallery and on the Main Square

tables

cela ne tienne, Zepros vous propose de retenir restaurants qui vous réserveront le meilleur de Zepros Energie et Zepros Bati.



Paris Nord
Villepinte



Restaurants / Restaurants

Ce plan vous indique l'emplacement des principaux espaces de restauration assise.

Formules petit-déjeuner, restauration gastronomique ou rapide, formules grill, snacking, pâtes & pizza, salades... vous trouverez dans les halls et dans la Galerie d'accueil une gamme variée et de qualité, à tous les prix !

En complément des espaces de restauration détaillés ci-dessous, vous trouverez des Bars/Restauration à emporter dans tous les halls et la galerie d'accueil, ainsi que sur le parvis pendant certaines manifestations.

This map indicates the location of the main seated restaurant areas. Breakfasts, gourmet meals, fast food, grilled food, snacks, pizza and pasta, salads... you can find a varied quality selection for every price range in the exhibition halls and reception hall.

In addition to the restaurant areas indicated below, you will find Bars/Takeaways in every hall and the reception hall, as well as on the outdoor parvis during certain events.

Et le soir...

75 PARIS XVII

Ma Chère & Tendre, la bonne viande du Méridien Étoile

Le récent concept de steak house de l'hôtel Méridien Étoile (Porte Maillot) a pris son envol au printemps. La vedette de cette cuisine savoureuse est bien sûr la viande de bœuf, dont les morceaux (pièces du boucher) et les origines (Aubrac, Limousine, Salers, Simmental...) sont précisément référencés sur la carte, et ce avec un large choix de préparations : tartare, carpaccio, grillée, etc. La formule déjeuner « deux composantes » s'affiche à 35 €, le « Surf & Turf » est proposé le soir à 43 €, tandis que des plats à partager sont mis en avant le dimanche (sharing sundays). Comptez 50 € en moyenne.

> 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr 75017 Paris > Tél. : 01 40 68 30 40



75 PARIS IX

Privé de dessert, du début à la fin

Ouvert récemment, Privé de Dessert est un restaurant qui revisite tous les plats classiques de la gastronomie française... en desserts ! C'est à deux pas de la rue des Martyrs et de la célèbre salle de concert de la Cigale, non loin de Pigalle, que Séphora Nahon a installé son restaurant. Là, elle casse tous les repères visuels en ne servant que des plats ressemblant à des

desserts : éclair aux gambas, opéra foie gras, millefeuille tomate-burrata, religieuse au tourteau, île flottante aux truffes, saint-honoré de hamburger, nougat de volaille...

> 4 rue Lallier 75009 Paris Tél. : 01 45 26 84 43



75 PARIS VII

Le Fourbi, un bar pour l'aperitivo et les cocktails



Nouvelle création d'Adrien et Anthony Maselli, bien connus dans le monde de la nuit, qui investissent ici la Rive Gauche, Le Fourbi Wines & Cocktails Bar est le nouveau bar branché de la discrète rue Duvivier, dans le VII^e arrondissement. Dans une déco vintage, le Fourbi présente une carte originale de cocktails italiens légers et fruités à 10 € : Rossini, Pompelmo, Milano Sour, Portofino, Spritz, Ciccilina, Americano... Dès 20 heures, l'établissement propose également l'aperitivo, avec ses incontournables antipasti concoctés par un chef venu d'Italie, et un choix varié de bières et de vins.

> 25 bis, rue Duvivier 75007
> Tél. : 01 45 50 11 03

75 PARIS II

Liza, un libanais sur un plateau

Envie d'un peu d'exotisme ? Alors pourquoi ne pas s'évader chez Liza, valeur sûre de la cuisine libanaise à Paris. Dans un cadre oriental contemporain, on savoure ici toutes sortes de mezzés, des grillades, des ragoûts parfumés, des baklavas, on boit des vins des châteaux Kefraya et Marsyas, du thé à la menthe... Astuce : les formules plateaux - Végétarien, Origine, Signature, Méditerranéen - qui permettent de goûter à différents mets. Tel le plateau Signature (22 €) qui comporte un Kharouf mehché (agneau confit, riz aux cinq épices douces et mendiants) : un régal !

> 14, rue de la Banque 75002 Paris
Tél. : 01 55 35 00 66



Les plateaux - ici Signature - permettent de déguster différents mets.

PLANÈTE ENERGIE

Il s'en passe des choses, en dehors de nos frontières ! Tour du monde des projets et réalisations du moment.



1 ÉTATS-UNIS

Un projet de centrale géante en Californie

SunPower a vendu à MidAmerican Solar un projet de centrale solaire géante en Californie. Les installations photovoltaïques s'étendront sur 1 300 ha, pour fournir une puissance totale de 579 MWc, ce qui ferait de cette centrale l'une des plus grandes du monde.



2 DANEMARK

Inauguration du plus grand parc éolien offshore

Le parc éolien offshore d'Anholt, qui vient d'être inauguré, est le plus grand du Danemark. Siemens y a installé et mis en service 111 éoliennes dotées d'un rotor de 120 mètres de diamètre, et capables de délivrer 3,6 MW chacune. D'ici à 2020, l'éolien devrait couvrir la moitié des besoins du pays en électricité.

3 AUTRICHE

Le gazoduc Nabucco accueille GDF Suez

GDF Suez est entré à hauteur de 9 % dans le projet de gazoduc Nabucco-Ouest, qui doit relier l'Autriche à la frontière turquo-bulgare, en passant par la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie. Il devrait alimenter l'Europe d'ici à 2020, en contournant le réseau du russe Gazprom.



4 ESPAGNE

Bientôt un impôt sur l'électricité solaire produite et autoconsommée

En Espagne, l'heure est à la mise en place de règles pour encadrer l'autoconsommation, que le gouvernement ne semble pas avoir l'intention de faciliter : un projet de décret prévoit que le producteur devra régler un péage de 6,7 cts€/kWh produit et autoconsommé !

6

5

5 INDE

Un double parc solaire de 15 MW

Solairedirect s'est associé à Schneider Electric sur deux projets de 5 et 10 kW dans l'État du Rajasthan. Ces deux parcs solaires fourniront 24 500 MWh par an, ce qui correspond à l'électricité nécessaire pour près de 300 000 personnes.



6 ISRAËL

Une nouvelle puissance gazière

Après plus de quatre ans de forage sur le champ gazier de Tamar (280 Mds de m³ de gaz), Israël a produit ses premiers litres de gaz naturel liquéfié. Ce gisement va fournir une indépendance énergétique à l'État hébreu pendant au moins 20 ans.

ÉTUDE ADEME

Des efforts à plusieurs vitesses

L'édition 2013 du rapport sur l'efficacité énergétique dans le monde, réalisé par l'Ademe pour le Conseil mondial de l'énergie, avec le concours d'Enerdata, pointe les progrès sensibles observés partout dans le monde avec, évidemment, des différences régionales encore notables, fortement influencées par les économies dites émergentes.

Au-delà de l'impact de la crise économique, l'efficacité énergétique progresse dans la plupart des pays du monde et sous l'effet des politiques mises en place. Dans le secteur résidentiel, si la

consommation d'énergie par ménage a diminué de 0,8 % par an en moyenne au niveau mondial depuis 1990, les disparités nationales persistent. Les écarts sont particulièrement forts en termes de consommation électrique : 750 kWh par ménage par an en Inde, contre 1 300 en Chine, 3 500 en Europe, 5 000 au Japon et 10 000 en Amérique du Nord !

70 % des pays ont banni les lampes à incandescence

L'efficacité énergétique est devenue une priorité mondiale. Près des trois quarts des pays s'appuient désormais sur une

institution spécialisée pour mettre en œuvre une politique nationale d'efficacité énergétique, en misant sur de nouvelles réglementations, des mécanismes financiers, voire des mesures fiscales. Donnée révélatrice de cette mondialisation : 70 % des pays étudiés ont banni les lampes à incandescence.

Plus précisément, l'étiquetage et les normes minimales d'efficacité énergétique se répandent rapidement et partout dans le monde. 100 % des pays de l'OCDE, 90 % des pays d'Asie et 50 % des pays d'Afrique étudiés ont introduit un étiquetage des performances des équipements, voire des bâtiments, le plus souvent obligatoire et sur un nombre croissant d'équipements. Dans le secteur résidentiel, la réglementation monte en puissance : 70 % des pays appliquent des réglementations sur la construction de bâtiments neufs, obligatoires pour 90 % d'entre eux. L'étiquetage des performances



des bâtiments est aussi une nouvelle approche, mise en place récemment dans les pays de l'UE.

Les certificats blancs

Le rythme de l'efficacité énergétique a ralenti dans la dernière décennie, en particulier dans les pays développés, qui ont déjà exploité les mesures les plus « faciles » et doivent désormais penser à des mesures plus innovantes : c'est le cas notamment en Europe, pour la rénovation des

bâtiments existants. L'implication des entreprises privées (professionnels et producteurs d'énergie) apparaît fondamentale pour amener ce nouveau saut quantitatif et qualitatif, et introduire davantage de souplesse dans la mise en œuvre des politiques publiques d'efficacité énergétique. C'est le cas, par exemple, avec l'approche des « certificats blancs », connus chez nous le nom de Certificats d'économie d'énergie. ●

LE DÉVELOPPEMENT DU " SMART BILLING "

Des outils de financements innovants devraient également être créés pour soutenir les investissements des consommateurs. L'information qui leur est délivrée devrait être améliorée, notamment à travers la diffusion de dispositifs et équipements, comme les compteurs intelligents qui délivrent une information aux utilisateurs sur leur consommation d'énergie. Une étude de cas dans 8 pays montre que la facturation « intelligente » de l'énergie en fonction des heures de consommation (smart billing) se traduit par une réduction sensible de la consommation d'électricité et de gaz.

E-REPUTATION

Une certification pour la gestion des avis clients en ligne

GDF Suez devient la première entreprise en France - tous secteurs confondus - à obtenir le certificat " NF Service - Avis en ligne ". Il a été délivré après un audit complet réalisé par Afnor Certification, pour une durée de 3 ans, et intègre un audit de suivi chaque année. Cette certification prouve la conformité à la norme NF Z74-501, qui consacre la transparence et la fiabilité des méthodes de collecte, de traitement et de restitution des avis en ligne des clients. Elle atteste de la qualité d'écoute au quotidien de fournisseur d'énergie vis-à-vis de l'opinion de 9 millions de clients gaz et de 1,6 million de clients électricité sur ses offres et services. 447 000 votes et 71 500 commentaires ont été déposés sur le site (chiffres à fin septem-

bre 2013). L'évaluation des internautes a d'ores et déjà permis des évolutions concrètes pour les clients, comme l'extension du

service "M@relève", la simplification de la facture ou le paiement par carte bancaire sur téléphone mobile. ●



Les votes et commentaires déposés sur le site ont déjà permis l'optimisation de certains services.

ANNIVERSAIRE

Une croissance à deux chiffres pour eni

Un an après son implantation en France sur le marché grand public, eni gas & power, l'un des leaders européens du gaz naturel, vient d'annoncer un premier bilan positif. L'énergéticien Italien affiche en effet une augmentation de 44 % de son portefeuille de clients particuliers, et atteint une croissance de 25 % en termes de sites professionnels desservis. Avec de tels résultats, eni a revu ses objectifs à la hausse : sont visés 650 000 clients particuliers, soit plus de 5 % de part de marché sur ce segment d'ici à fin 2016.

Des effectifs à +21 %

Cependant, le groupe reste prudent et garde en tête sa mission première de continuer à créer les conditions pour que le marché du



Daniel Fava est un directeur général heureux.

gaz naturel en France s'anime. Du côté de l'emploi (au siège et en régions), la société a renforcé ses équipes commerciales et son back office en augmentant ses effectifs de 21 %. Le groupe prévoit aussi de pourvoir une vingtaine de postes d'ici à fin 2013. ●



CONFORME RPC 305/2011
Règlement Européen Produits de Construction
CONFORME DIRECTIVE EUROPÉENNE 98/83/CE
Pour l'eau destinée à la consommation humaine

ASTER[®] ACS
Superqualité garantie



JE VEUX LE MIEUX POUR MES PROJETS



INTERCLIMA 2013 : HALL 2 L94

**FABRIQUE EN
ITALIE**

TERTIAIRE

Seulement 30 kWh/m²/an pour le chauffage et la climatisation

DESCRIPTIF TECHNIQUE

- Cassettes 4-voies 600x600. Disponible en 5 tailles – Puissance frigorifique : 2,2 à 5,6 kW – Puissance calorifique : 2,5 à 6,3 kW – Pression sonore (P.V.) : de 28 à 34 dB (A) à 1,5 m.
- Consoles double flux. Disponible en 5 tailles – Puissance frigorifique : 2,2 à 5,6 kW – Puissance calorifique : 2,5 à 6,3 kW – Pression sonore (P.V.) : de 26 à 34 dB (A) à 1,5 m – Dimensions (HxLxP) : 600 x 700 x 220 mm.

Construite selon le concept Cecodia de bureaux écologiques et performants, l'agence CCR bénéficie d'une architecture bioclimatique.



▲ ▲ Le rez-de-chaussée bénéficie de 2 groupes SMMSi 2-tubes taille 6 CV et de 18 consoles compactes double flux réparties dans les différents bureaux.



▲ Dans les salles de réunion et de visioconférence, les cassettes 4-voies 600 x 600 s'intègrent à la place d'une dalle de faux plafond.

Cécodia est un concept de bureaux écologiques et performants développé par la Compagnie des contractants régionaux (CCR) et leur architecte partenaire Apside. Les bâtiments Cecodia 100% bois allient performances techniques et confort. Labellisés HPE BBC RT 2005 et conformes aux exigences de la RT 2012 (grâce à la conception architecturale du bâtiment et à la performance des matériaux utilisés), les bâtiments sont conçus dans un objectif de performance énergétique et privilégient l'exploitation intelligente des ressources naturelles. Construit selon ce concept, l'agence CCR bénéficie d'une architecture bioclimatique. Elle privilégie lumière naturelle, apport solaire et éclairage T5 sur détection de présence et gradation, vitrage à facteur solaire adapté, brise-soleil en façade, étanchéité à l'air du bâtiment 3 fois plus performante que les exigences de la RT 2012, récupération des eaux de pluie et utilisation d'équipements peu énergivores.

Pour le chauffage et la climatisation, le bâtiment est équipée d'une solution DRV Toshiba. Le rez-de-chaussée bénéficie de 2 groupes SMMSi 2-tubes taille 6 CV, 18 consoles compactes double flux réparties dans les bureaux et 2 cassettes 4-voies 600 x 600, installées dans la salle de réunion et la salle de visioconférence. Cette 1^{re} tranche a été installée par la société Billon (Valence, 26). Le 1^{er} niveau accueille aussi 2 groupes SMMSi 2-tubes taille 10 CV et 32 consoles compactes double flux installés par la société Alpha Énergie (Béligneux, 01).

Cette nouvelle génération d'unités DRV "tout Inverter" présente de nombreuses innovations en termes de composants et de régulation, comme un COP plus performant avec 2 compresseurs twin Rotary par unité, associés à une régulation Inverter. Le DRV Toshiba optimise la puissance

nécessaire en fonction de la charge du bâtiment grâce à son système de régulation. Le couple compresseurs DC Twin-Rotary et technologie Inverter permet au DRV SMMSi d'atteindre d'excellentes performances à 50 % de charges, soit un COP de 5,94 pour le modèle 10 CV.

Le confort, en plus des performances...

Au-delà de l'aspect purement technique, les locaux sont également très agréables pour les occupants. Le chauffage et la climatisation répondent exactement aux attentes des utilisateurs, hiver comme été. En effet, les unités intérieures sont adaptées à la configuration du site et à son usage. Ainsi, dans les salles de réunion et de visioconférence, les cassettes 4-voies 600 x 600 s'intègrent avec discrétion en lieu et place d'une dalle de faux plafond. Facile d'installation et simple d'accès pour la maintenance, ce système diffuse l'air de façon optimale et en silence.

Dans les bureaux, conçus pour être modulables et configurables selon les besoins ponctuels (notamment en cas de redistribution des espaces), des consoles compactes double flux assurent un confort idéal tout en minimisant les consommations énergétiques. Cette caractéristique permet aux utilisateurs de sélectionner la position de diffusion d'air idéale avec une sortie d'air sur le dessus de la console et une autre au niveau du sol, offrant ainsi une excellente répartition de la chaleur ou de la fraîcheur. ●

LES INTERVENANTS

- Maître d'ouvrage : groupe CCR
- Maître d'œuvre : Architecte partenaire Apside
- Installateurs : Billon (26) pour la 1^{re} tranche et Alpha Énergie (01) pour la 2^e.
- Surface chauffée : 1200 m²
- Volume chauffé : 4000 m³
- Durée des travaux : 7 mois



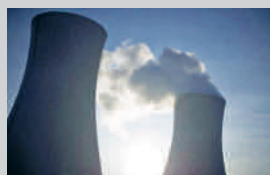
L'ACTU dans vos REGIONS

Votre entreprise innove, déménage, propose un nouveau service. Parlez-nous de vous !
contact-energie@zepros.fr

57 CATTENOM

L'ASN fait la leçon

De la réactivité demandée aux techniciens de la centrale de Cattenom par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ! À la suite d'un incident mineur survenu le 22 septembre, l'ASN a estimé que les techniciens ont mis trop de temps pour réagir. En effet, lors de l'arrêt du réacteur n°2 pour un changement de carte électronique, un incident heureusement sans gravité était intervenu lors du redémarrage de l'unité de production.



16 FONTENILLE

Un nouveau parc éolien en Charente

L'enquête publique relative à la création d'un parc éolien de 5 machines sur la commune de Fontenille a été lancée mi-septembre. Ce parc éolien, qui sera implanté en bordure de la RN10, sera géré par la Compagnie du vent, une entreprise affiliée à EDF. Les machines de 2 mégawatts produiront 22 720 MWh d'électricité. Soit les besoins de 8 100 personnes environ, l'équivalent de la population de la communauté de communes du pays manslois.

SARRE-SULZBACH

Et la lumière fut...

Ça marche ! La plus grande centrale photovoltaïque sarroise, implantée sur 19,5 hectares de l'ancien site minier de Mellin à Sulzbach, alimente depuis le début du mois d'août le réseau électrique de la ville. Sa capacité affichée atteint les 8,85 mégawatts.

86 | POITIERS

500 logements à rénover à Poitiers

Logiparc, office public de l'habitat de Poitiers (Vienne), lance un important chantier de réhabilitation thermique de la résidence Modèle Éloi. Au total, 494 logements sont concernés. Les travaux effectués en milieu occupé sont programmés pour une durée de 2 ans. L'investissement s'élève à quelque 13 M€, soit 26 600 € par logement. Pour Jean François Macaire, président de l'office, « grâce à ces travaux, la résidence obtiendra le label BBC Rénovation et passera de l'étiquette énergétique D à B ».



Deux ans de travaux seront nécessaires pour rénover la résidence.

En plus du changement des menuiseries extérieures, des panneaux solaires seront montés sur le toit pour la production de chauffage et d'ECS. En parallèle,

des sous-stations, installées dans chaque logement, seront alimentées en énergie par les chaufferies collectives existantes. La VMC sera remplacée

par un système hydroréglable favorisant les débits d'air entrant et sortant. Les radiateurs, eux, seront dotés d'un robinet thermostatique et chaque logement sera équipé d'une installation de régulation individuelle de température ambiante et d'un compteur de chaleur indiquant la consommation d'énergie facturée dans les charges. Le chantier vient tout juste de démarrer avec la réalisation d'un appartement témoin, qui permet aux locataires de découvrir l'ensemble des nouvelles installations. ●

57 | LA MAXE

AMTE s'installe

Nouveaux bâtiments pour l'Agence de maintenance thermique Est (AMTE) d'EDF à La Maxe. Le 27 septembre, Yves Corre, directeur de la division Appui industriel à la production, Didier Guénin, délégué interrégional EDF et Laurent Torigny, directeur de l'AMTE, ont dévoilé cet outil. D'une superficie de 2 100 m² sur trois niveaux, le bâtiment est conforme aux label BBC et HQE. « Cette réalisation démontre qu'EDF

s'investit pleinement en termes de développement durable et d'économie d'énergie », assure Didier Guénin. Le bâtiment est piloté par un système de gestion technique centralisée, qui permet d'obtenir une consommation deux fois inférieure à celle d'un bâtiment traditionnel. À la Maxe, 150 agents sont spécialisés dans les domaines des groupes turbo-alternateurs ainsi que dans les turbines à combustion. ●



L'Agence de maintenance thermique Est d'EDF a inauguré son nouveau bâtiment fin septembre.

85 | VENDÉE

Un groupement pour des chantiers d'envergure

Spécialisées en génie climatique et électrique, les sociétés vendéennes Amiaud, Fauchet et Ouvrard Bâtiment (85) et Michel Boissinot (79), avaient l'habitude de gérer des chantiers en commun. Elles sont allées plus loin dans le collectif en créant le groupement Genia, qui a son siège aux Herbiers. L'idée est d'offrir un interlocuteur unique de proximité aux donneurs d'ordre industriels et institutionnels, collectivités, architectes et bureaux d'étude. Avec près de 200 salariés et 5 sites de production, Genia veut offrir « la force d'un grand groupe alliée à la réactivité, la pérennité et les valeurs d'entreprises indépendantes et familiales ». Ces atouts ont permis à Genia de se positionner sur des chantiers tels qu'un hôtel au Puy du Fou (électricité et chauffage), l'extension des 3 160 m² de l'usine Monroc à Saint-Etienne-



Camille Ouvrard, p-dg d'Ouvrard Bâtiment.

du-Bois (plomberie, air comprimé, électricité, chauffage) ou encore un programme de 92 logements à Olonne-sur-Mer (électricité, chauffage, sanitaire). Afin d'assurer une organisation et une communication entre les différents conducteurs de chantiers, Genia leur a par ailleurs proposé une formation commune sur 3 jours. Seize conducteurs de chantiers l'ont suivie. ●


37 | SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Biomasse et cogénération pour réduire la facture

La mise en service de cette centrale va conduire la filière bois locale à mieux se structurer pour assurer l'approvisionnement.



La silhouette massive et anguleuse marque désormais l'entrée sud-est de l'agglomération tourangelle. Implantée sur le nœud ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps, la centrale cogénération biomasse construite par Dalkia vient d'entrer en service. Elle permet déjà de fournir chauffage et eau chaude sanitaire à 8 000 logements HLM de Tours ; à terme, cette gigantesque « chaudière » desservira plus de 13 000 foyers. L'électricité produite est vendue à EDF. La centrale devrait consommer par an 92 000 tonnes de bois, provenant essentiellement de

forêts situées dans un rayon de 100 km. Dalkia a investi 35 M€ dans ce site de cogénération, auquel la communauté d'agglomération Tour(s) Plus, l'office public d'HLM Tour(s) Habitat et les municipalités de Tours et de Saint-Pierre ont apporté leur soutien. « Les locataires des logements chauffés par la centrale verront leur facture énergétique baisser de 20 à 40% », ont annoncé les élus. Et cette "chaleur verte" permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer les rejets de CO₂ de 35 000 tonnes par an, précise Dalkia. ●


88 | VOSGES

Eolien : des projets à gogo

Les Vosges, terre d'éoliennes ! Le 21 septembre, le parc éolien de Chermisey (4 machines) a été inauguré. Le parc de Séreau-mont (5 éoliennes) est lui aussi en service. Et 6 machines au Col du Poirier à Esley vont faire l'objet d'une enquête publique. Celle qui

a été menée sur les 18 éoliennes du secteur Sud de Dompierre vient juste de s'achever. À Rehaingourt-Ortoncourt, un parc de 8 machines est en train de sortir de terre et devrait être rapidement être mis en service. Les terres vosgiennes apparaissent comme l'apanage de l'éolien dans la région (même si la Lorraine est tombée à la cinquième place du palmarès national, voir notre précédent n°). Une bonne chose, même si l'arrivée massive des projets fait toujours monter les polémiques. D'après le Schéma régional éolien (SRE) lorrain, plus de 350 communes vosgiennes sont favorables à l'implantation d'éoliennes. ●


86 | VIENNE

Bon anniversaire à Énergies Vienne

Le syndicat Énergies Vienne vient de fêter ses 90 ans. En 2014, 264 communes de la Vienne (plus une du Maine-et-Loire) seront adhérentes, soit environ 50 % de la population. Et le périmètre du syndicat va s'étendre à 6 nouvelles communes en concession avec EDF/ERDF. Aujourd'hui, le groupe compte 410 collaborateurs pour 21 filiales et son chiffre d'affaires dépasse les 260 M€. Le syndicat compte 141 350 clients dans la Vienne.

54 | VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Venatech tisse sa toile

Venatech, bureau d'études acoustiques notamment spécialisé dans les parcs éoliens, vient d'annoncer l'ouverture prochaine de 5 agences dans l'Hexagone, pour faire face à la demande du marché dans le Nord, l'Ouest, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Investissement programmé : 1,4 million d'euros.

POITOU-CHARENTES

Ségolène Royal veut développer la méthanisation



Dans le cadre de son plan régional en faveur du développement de la méthanisation, le conseil régional Poitou-Charentes a annoncé, en septembre dernier, avoir retenu 7 dossiers, portant ainsi à 60 le nombre de sites de méthanisation à l'étude ou en construction. Pour Ségolène Royal, présidente de région, « ces nouveaux dossiers permettront d'atteindre l'objectif de 40 MW électrique de puissance installée ». ●


57 | METZ

Schneider Electric s'offre une nouvelle vitrine

2 000 m² dédiés au tertiaire et 650 m² de hall technique ! Schneider Electric, spécialiste de la gestion d'énergie vient de prendre possession de ses nouveaux locaux sur le Technopôle de Metz. « L'évolution de nos pratiques commerciales et la volonté d'offrir à nos clients une nouvelle vitrine de nos savoir-

faire nous ont amenés à ce déménagement dans un espace moins grand, mais optimisé », explique Guy Cambianica, directeur régional des sites d'Île-de-France du Centre, Nord et Est de Schneider Electric. Le bâtiment BBC présente des solutions intelligentes, comme la gestion de la luminosité et de la température en temps réel. Le tout à la sauce géothermie. Un nouveau point d'ancrage pour faire face à une activité un peu en baisse en Moselle, « mais nos entreprises ont la capacité d'améliorer leurs résultats de 30 % de manière latente », continue le directeur régional. ●



Le Technopôle de Metz accueille les locaux de l'entité Nord-Est du groupe Schneider Electric.


16 | LES ADJOTS

Des transformateurs qui vont faire tache d'huile

Rien ne ressemble plus à un transformateur électrique... qu'un autre ! Mais il ne faut pas s'y fier, car le transformateur installé aux Adjots, en Charente, le 16 septembre dernier, résulte bien d'une avancée industrielle innovante, menée entre Valagro Carbone renouvelable (centre de R & D de Poitiers spécialisé dans la chimie verte), la firme chimique DuPont de Nemours et le réseau ERDF.

Pour cette expérimentation testée depuis 2008 sur 12 transformateurs de la région, l'objectif était de remplacer « des huiles issues de produits pétroliers par de l'huile végétale de colza, fabriquée localement à partir de ressources renouvelables », a expliqué Jean-François Cessac, d'ERDF, en prélude à une visite de chantier aux Adjots.

Pour cette première, 3 000 litres d'huile composée de colza oléique et d'ester ont été retravaillés et mis au point par Valagro, après 7 ans de travaux et recherche menés conjointement avec EDF R & D et ERDF. Cette huile in-



À terme, l'objectif est d'installer 800 transformateurs à l'huile de colza.

dustrielle innovante va alimenter les 200 premiers transformateurs de ce type en Poitou-Charentes et dans les départements voisins. « Nous prévoyons une montée en puissance jusqu'à la mise en service de 800 transformateurs », annonce Jean-François Cessac, puisque ceux-ci présentent la même performance thermique, électrique et anticorrosive que les transformateurs classiques. Avec en plus l'avantage d'éviter le recours d'huiles issues de produits pétroliers ! ●

1 Malgré les appels d'offres et les contrats d'obligation d'achat, le nombre de centrales électriques à partir de biomasse ne décolle pas. Le potentiel de développement sur les réseaux de chaleur est important, mais les dispositifs de soutien en place sont peu adaptés à la taille de ces projets.

2 Outre les résidus des entreprises de transformation du bois et le bois récupéré dans les déchèteries, celui qui est issu de la forêt constitue le plus gros gisement. Largement sous-exploité, il sera mobilisé dans les années à venir car il représente un quart du territoire français.

3 Le bois est utilisé sous forme de bûches, de plaquettes forestières (sous-produit broyé provenant de l'exploitation), d'écorces et de bois de récupération. Densifié, notamment pour les particuliers, il peut encore se présenter sous forme de granulés ou de briquettes pour être brûlé dans des appareils de chauffage domestique.



FOCUS

LE BOIS

Une énergie qui

Le bois compte pour plus de 50 % des énergies renouvelables consommées en France. Il représente ainsi une aide précieuse pour diminuer la dépendance aux énergies fossiles.

La filière industrielle française du chauffage au bois poursuit son développement avec une estimation à plus de 489 000 ventes d'appareils de chauffage enregistrées en 2012 (poêles, inserts/foyers fermés, chaudières et cuisinières), soit près de 40 000 appareils de plus qu'en 2011. La hausse des prix de l'énergie devrait permettre aux acteurs de cette filière de continuer à se développer en gardant les yeux rivés sur les objectifs fixés pour 2020, soit 9 millions de foyers équipés d'un appareil de chauffage au bois, contre un peu plus de 7 millions aujourd'hui.

Les signataires de la charte Flamme Verte -qui atteste de la mise sur le marché d'appareils performants d'un point de vue

énergétique et environnemental- rappellent qu'un chauffage au bois de qualité permet de réduire sensiblement la facture énergétique d'un logement. En effet, le rendement de ces appareils est devenu particulièrement

élevé, avec un minimum de 70 % pour le bois bûche dans les appareils indépendants, et de 85 % pour les chaudières. Avec des appareils utilisant des granulés, les appareils atteignent des taux de 90 %. Quant aux

chaudières à condensation bois, les progrès réalisés actuellement sur leur conception permettent dès aujourd'hui d'obtenir des rendements supérieurs à 100 %, ajoutant les avantages d'une plus faible consommation de bois, un encrassement moindre et une quantité réduite de cendres. En outre, les chaudières automatiques, à plaquette ou à granulés, offrent le même degré d'automatisation, de performance et de confort que les chaudières modernes gaz ou fioul : le combustible est stocké dans un silo et acheminé automatiquement jusqu'à la chaudière. L'allumage et l'extinction peuvent être également entièrement automatiques. Fort de ces avancées, le bois devrait ainsi représenter en 2020 environ 80 % des énergies renouvelables, contre un peu plus de 50 % aujourd'hui. ●





2



3

FOCUS UTILISATIONS

Le bois rivalise avec les énergies fossiles

D'après le CNDB*, près d'un ménage sur deux est équipé d'un appareil de chauffage au bois. Outre le traditionnel feu de bois d'agrément en foyer ouvert, il est vrai qu'il existe une multitude de possibilités pour utiliser le bois énergie au niveau domestique, comme les poêles, les cheminées avec insert et foyers fermés, les chaudières utilisant bûches, briquettes, granulés ou plaquettes forestières, voire les cuisinières. Lorsqu'il est en appoint, il constitue un complément idéal de l'énergie solaire pour chauffer les zones de vie. Il peut même être la source principale d'énergie dans des maisons parfaitement isolées et étanches, comme les construc-

«Le bois fait partie des projets de municipalités, voire de groupements de communes.»

tions BBC. Mais le bois ne s'arrête pas là. Ayant bénéficié de très fortes évolutions ces dernières années, les technologies bois-énergie rivalisent avec les autres énergies fossiles non renouvelables. Ainsi, les réseaux de chaleur peuvent être présents dans les villages ou les petites entreprises, dans des puissances de 100 kW à 5 MW, ainsi que dans les villes plus importantes et la grande industrie, pour alimenter tout ou partie de celles-ci, dans des puissances proposant des plages de 5 à 500 MW.

de retraite ou les industries agro-alimentaires, qui nécessitent des utilisations très consommatrices sur des durées importantes. Ainsi, adossées à des techniques toujours plus performantes, les chaufferies bois ne demandent plus qu'à se banaliser et les projets de valorisation de la biomasse avec de grosses installations se multiplient, nécessitant une approche multifilière, au niveau de la production comme à celui de la transformation. ●

*Comité national pour le développement du bois

s'impose

“Les objectifs pour 2020 s'appuient sur le développement du chauffage au bois. Les industriels ont réalisé des efforts considérables et ils offrent aux utilisateurs des réponses à tous leurs besoins”

Olivier GRELIER, président de commission au SER



CHIFFRES

177,7^{MW}

la puissance électrique installée à partir de la biomasse au 1^{er} juin 2012.

1538^{GWh}

la production électrique réalisée à partir de la biomasse solide en 2011.

6780

le nombre d'emplois dans la filière biomasse en 2011.

650^{M€}

le chiffre d'affaires dans la filière biomasse en 2011.

7 millions

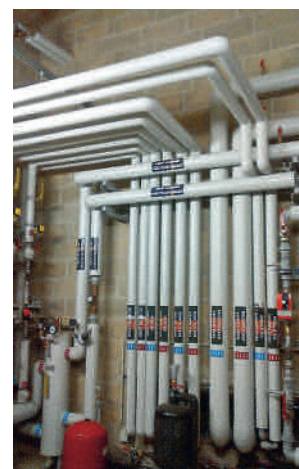
le nombre approximatif de foyers utilisant le bois comme moyen de chauffage.

450000

le nombre de pièces vendues par an : le marché du chauffage au bois domestique français est le plus important d'Europe.

Des systèmes en cours de banalisation

Ces chaufferies automatiques sont alimentées par les produits connexes de l'exploitation forestière et de l'industrie du bois, disponibles localement (écorces, sciures, plaquettes, granulés et bois de rebut). Ces réseaux de chaleur offrent beaucoup d'avantages, notamment celui de mutualiser les investissements des utilisateurs. On recourt ainsi à la biomasse pour le chauffage de l'eau des piscines, mais aussi dans les hôpitaux ou les établissements scolaires, les maisons



Le bois-énergie trouve sa place, du village à la grande industrie.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'intérêt d'être certifié Qualibois

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les installations d'appareils indépendants de chauffage au bois doivent être effectuées par un professionnel Qualibois (ou une qualification professionnelle équivalente dans le domaine), pour que ces réalisations soient éligibles au programme C2E (Certificat d'économies d'énergie). Afin d'intégrer le dispositif, les professionnels du secteur sont invités à s'engager dès à présent dans cette démarche qualité. Pour trouver la formation reconnue ou connaître les critères de la qualification, il leur suffit de se rendre sur le portail www.qualit-enr.org.

FOCUS POÊLES A BOIS

Les revendeurs sont concurrencés

D'après une étude conduite par la société CanoP auprès d'une centaine de revendeurs de poêles, la concurrence n'est pas forcément là où on l'attend. Alors que la RT 2012 complique l'installation d'un poêle à bois dans une nouvelle construction, 65 % des revendeurs interrogés considèrent que cela n'a pas eu d'impact pour eux, sans doute en raison de la faible part des nouvelles constructions par rapport au marché de la rénovation.

En 2012, 48 % des revendeurs ont constaté une hausse de leur CA et 25,5 % une baisse. Celle-ci s'explique surtout par la concurrence des GSB pour 69 %, d'Inter-

net pour 65 % et des artisans pour 61 %. Parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est en baisse, 22 % considèrent que les marques qu'ils distribuent font assez d'efforts en leur faveur sur Internet contre 43,8 % pour celles dont le CA est en hausse.



Les revendeurs subissent en premier lieu la concurrence des GSB.

68,8 % des sociétés dont le CA est en hausse déclarent faire elles-mêmes les efforts nécessaires pour marquer leur présence sur Internet. Enfin, près de 73 % des interrogés proposent des Certificats d'économie d'énergie à leurs clients. ●

FOCUS GÉNÉRATEURS BOIS

Des performances au top

Les chaudières automatiques à granulés offrent une maîtrise permanente de leur combustion, ce qui autorise la modification, voire l'arrêt du rythme de leur alimentation. Cette caractéristique leur permet de se développer dans les petites puissances afin de répondre aux exigences réglementaires et de s'installer dans des maisons BBC.

Quant au petit collectif, c'est généralement le domaine des chaudières à granulés ou à plaquettes en cascade. Quand la cascade comporte deux chaudières, cas le plus fréquent, l'une assure le chauffage sur les trois quarts de l'année, la deuxième permettant de faire face aux pics de froid. En ce qui concerne la production d'ECS, on note la généralisation du ballon tampon (obligatoire

avec une chaudière bois-bûches à tirage inversé). Le ballon permet de stocker le surplus de chaleur produit, ainsi qu'une autonomie plus grande en restituant la chaleur lorsque la chaudière est éteinte.

Ballon maître et ballon esclave

On trouve aussi des systèmes de régulation avec deux ballons tampons, un ballon maître et un ballon esclave, le premier donnant la priorité à la production d'eau chaude en toutes circonstances. Enfin, dans une optique de performance qui leur va bien, les chaudières bois s'associent de plus en plus avec les énergies renouvelables comme le solaire, pour des performances encore améliorées. ●

FOCUS DU CRÉDIT D'IMPÔT AU FONDS CHALEUR

Des aides pour tout le monde

Le bois énergie concerne trois types d'utilisateurs : les particuliers, les collectivités et les entreprises des filières de la forêt, du



Une partie des déchets de la filière bois sont recyclés en interne.

bois, des déchets et de l'agriculture. Notons au passage que, dans cette répartition, on pense souvent moins à ce dernier segment qui, lors de chaque étape de la transformation du bois, génère de 10 à 70 % de sous-produits : écorces, sciures, copeaux, etc. Une partie de ces déchets peut ainsi être valorisée en interne dans les entreprises pour le chauffage des bureaux, des ateliers, pour le séchage du bois, pour la production d'électricité, ou éventuellement pour le chauffage des habitations voisines. Face à ces trois segments de clientèle, les pouvoirs publics ont

mis au point une palette d'outils de soutien à la chaleur pour le développement de la biomasse énergie.

Un soutien puissant

C'est ainsi que les particuliers peuvent notamment bénéficier d'un Crédit d'impôt développement durable ou de Certificats d'économies d'énergie. De leur côté, l'habitat collectif, le tertiaire et l'industrie tirent avantage des 654 000 ktep/an d'énergie produite, financées par le Fonds Chaleur, qui constitue un soutien puissant pour la filière. ●



Avec des rendements proches de 95 %, les chaudières bois n'ont rien à envier au gaz ou au fioul.

PARTICULES FINES



POUR FAIRE BAISSER LES ÉMISSIONS de particules fines issues des équipements domestiques, il convient de renouveler le parc ancien des équipements de chauffage au bois.

EMPLOIS DE PROXIMITÉ



LE BOIS ÉNERGIE SERT AUSSI le développement économique : de l'approvisionnement à l'entretien des chaufferies bois, il permet l'emploi d'une main-d'œuvre locale (60 000 personnes en France).

CONTRÔLE DE LA CHALEUR



UN POÊLE HYDRO DANS UNE MAISON BBC rend le contrôle de la chaleur délicat, car cette maison, très étanche, conserve toute la chaleur, sauf si un ballon d'eau chaude en capte le surplus.



CHAROT

depuis 1932

PRÉPARATEURS E.C.S. ET

ECHANGEURS TOUTE ÉNERGIE

PRÉPARATEUR E.C.S. INDX JUMBO



- Capacité de 150 à 2000 litres
- Puissance de 56 à 185 kW
- Échangeur serpentin haute performance
- Conception anti-légionelle
- Jaquette 100 mm pour > 500 litres

BALLON E.C.S. SOLAIRE + ECO SOL



- Capacité de 750 à 3000 litres
- Réchauffeur solaire à grande surface d'échange
- Appoint primaire, électrique ou mixte
- Forte isolation de 100 mm

ÉCHANGEURS À PLAQUES E.C.S. PX avec POMPE CLASSE A



- Puissance de 60 à 1800 kW
- Consommation électrique jusqu'à 30 % inférieure
- Indice d'efficacité énergétique $\leq 0,22$ (conforme à la norme ErP)
- Interchangeabilité avec les anciens modèles

PRÉPARATEUR E.C.S. STOCKAGE PRIMAIRE PRIMARIO ÉCHANGEUR



- Tampon de 300 à 3000 litres
- Puissance échangeur de 60 à 1800 kW
- Réduction risque légionelles
- Entretien limité
- Régulation Pock Control



Fabrication Française

CS 50166 - 89101 SENS Cedex - Tél. : 03 86 64 73 73 - E-mail : commercial@charot.fr - www.charot.fr

Gagnez du temps avec Extranet et accédez aux documentations, tarif, notices, plans...

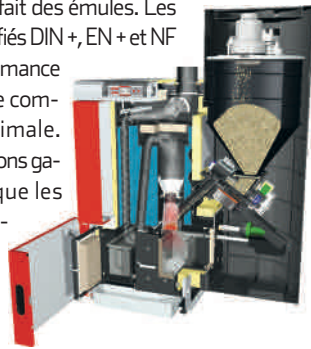
FOCUS GRANULÉS

Des certifications pour la qualité

Quatre fois plus dense que le bois ordinaire, le volume de stockage des granulés est 4 fois plus petit, ce qui permet de réduire les travaux de génie civil, pouvant représenter 50 % de l'investissement d'une installation. Le circuit de distribution est court, donc moins impactant en termes d'écologie. Et la qualité des granulés a beaucoup augmenté, avec une norme DIN qui s'installe sur le marché, tout comme la norme NF Bois combustible, qui fait des émules. Les granulés certifiés DIN+, EN+ et NF Haute Performance assurent une combustion optimale. Ces certifications garantissent que les produits répondent bien aux normes sur les pro-

cessus de fabrication et aux caractéristiques produits (longueur en mm, densité/résistance, humidité, taux de cendres, masse volumique, pouvoir calorifique en Kwh, etc.). Ces normes évitent les abus, qui conduisent à la baisse de rendements des appareils ou à des dysfonctionnements. La certification Afnor NF Granulés biocombustibles haute performance spécifique pour sa part les dimensions, le pouvoir calorifique, le taux de poussières (fines), de cendres (< 0,7 %), la résistance mécanique des granulés, la masse volumique apparente et les teneurs en produits no-

cifs (azote, soufre). Elle catégorise les granulés en 3 types bien distincts : le bois haute performance pour tous les poêles, le bois standard pour certains poêles et chaudières, et le bois de qualité industrielle. Enfin, la norme EN plus Europe sera de plus en plus populaire. C'est un label européen qui implique le respect de la forêt PEFC or FSC, la qualité des granulés (ce label est largement influencé par les Allemands, qui maîtrisent la norme Din+), ainsi qu'un contrôle du respect du cahier des charges sur site. ●



Les granulés répondent désormais à des normes de qualité bien établies.

FOCUS POÊLE HYDRO

Une bonne solution à préconiser

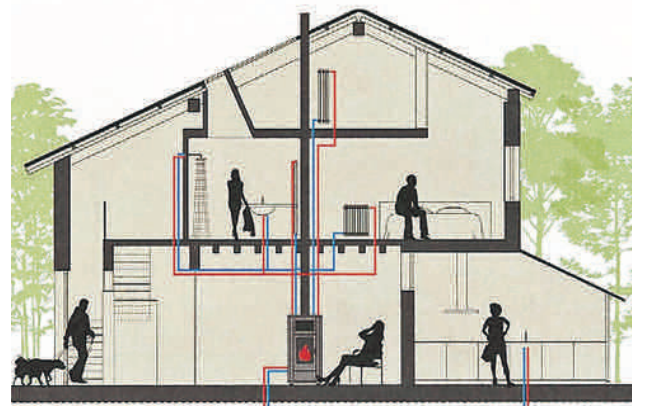
Très apprécié en rénovation, le poêle à bois hydro est adapté aux habitations qui disposent déjà d'un chauffage à eau chaude ; il concerne les personnes qui veulent aller plus loin dans les économies d'énergie sans investir autant qu'avec une chaudière.

Venant le plus souvent en relève d'un système existant type fioul ou gaz, le poêle à hydro, également appelé poêle bouilleur, constitue une solution économique pour chauffer toutes les pièces d'un habitat, d'autant qu'il peut parfaitement être combiné à d'autres sources d'énergie telles que chaudière bois, capteurs solaires, etc. Fonctionnant avec des bûches ou des granulés, ce type de poêle intègre un échangeur foyer/eau ou un serpentin, qui est parcouru par de l'eau qu'il chauffe au passage. Une fois qu'elle a atteint 60°C, l'eau se dirige vers

un ballon tampon grâce à une vanne 3 voies. Ce ballon tampon permet de stocker l'eau avant qu'elle ne soit utilisée ou réinjectée, accumulant le surplus de calories quand le poêle fonctionne, et les relâchant quand il est éteint.

Plusieurs choix d'utilisations

Ensuite, l'eau chaude est soit utilisée dans le système de chauffage de la maison, soit en tant qu'eau chaude sanitaire, soit récupérée via un by-pass, qui la renvoie sur le retour de l'installation. En plus de l'échangeur, le poêle hydro est équipé de plusieurs dispositifs permettant de réguler la température et la pression de l'eau (pompe de circulation de l'eau, vannes thermiques de contrôle de la température de l'eau, vase d'expansion et soupape régulant la pression). ●



Un intermédiaire intéressant, entre le simple poêle et la chaudière.

FOCUS APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS

Le problème des émissions de poussière

La filière est en ce moment au cœur d'une révision des PPA*. Depuis 2011, cette révision est plus sévère pour la France, qui a dépassé les seuils d'alerte européens en émissions de poussières, et doit procéder à une rectification. Les appareils peu performants sont entre autres pointés du doigt, ce qui va donner lieu à certaines pré-

conisations réglementaires. Ainsi, en Île-de-France, les foyers ouverts devraient être interdits et le remplacement d'une installation ne sera autorisée que si les appareils sont performants et peu émetteurs de particules. À noter : le label Flamme Verte 5 étoiles est recommandé dans les PPA. ●

* Plans de protection de l'atmosphère

FILIERE BOIS ENERGIE

Des chiffres pour mieux comprendre

Poujoulat lance un ouvrage de promotion de l'ensemble de la filière pour les prescripteurs, installateurs et particuliers. De format magazine et titré « Energie positive », cet outil de compréhension est destiné à promouvoir la filière au fil de ses 85 pages. Indiquant des données chiffrées, il rassemble interviews et avis d'experts : Ademe, ONF, assureurs, distributeurs, constructeurs de maison individuelle et utilisateurs.

À consulter sur le site du fabricant.

www.poujoulat.fr



BIOMASSE



DANS LES PROPOSITIONS DU PLAN de relance du SER, on note le souhait de booster les moyens alloués à la biomasse : doubler le Fonds Chaleur, revaloriser les tarifs d'achat et le Fonds Déchets.

PELLETS



LE PRINCIPAL AVANTAGE DES PELLETS est de permettre un approvisionnement automatique du poêle. Ainsi, de plus en plus de particuliers, de collectivités et de copropriétés s'y intéressent.

GAGNANT



C'EST POUJOLAT QUI PREND la 1^{re} place européenne des conduits de cheminées et sorties de toit métalliques. La Tôlerie Emaillerie Nantaise et Imerys Toiture sont aussi bien placés.

GAZ DE SCHISTE

Le rapport de force se poursuit en justice



A peine leur demande de recours refusée, les pétroliers repartent directement à l'assaut.

17.07.2011

la date de la loi sur l'extraction du gaz de schiste, qui vient d'être déclarée conforme par le Conseil constitutionnel

Pas d'extraction de gaz de schiste sur le territoire français ! Le Conseil constitutionnel a jugé la loi du 13 juillet 2011 conforme à la Constitution. Cet article, qui interdit la fracturation hydraulique, avait fait l'objet d'un recours formulé par la société américaine Schuepbach. Les permis de recherche d'hydrocarbure de cette compagnie pétrolière dans l'Aveyron et en Ardèche avaient été abrogés par le gouvernement, pour respecter l'application de la loi. La société avait profité d'une faille dans la procédure : le Conseil

constitutionnel n'avait en effet pas validé le texte. Il y a trois mois, au moment du dépôt de la question de priorité constitutionnelle devant le Tribunal administratif, Delphine Batho -alors ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie- avait assuré qu'il n'était pas question d'assouplir la loi sur la question de la fracturation hydraulique.

Un soulagement donc pour les écologistes, mais le débat ne semble pas clos pour autant. Les

industriels du secteur pétrolier entendent bien continuer le combat en faveur de l'exploitation du gaz de schiste.

En attente de commission

Ayant pris note de la décision du Conseil constitutionnel, l'Union française des industries pétrolières (UFIP) demande à présent que la commission chargée d'évaluer les risques liés à la fracturation hydraulique -prévue dans la loi du 13 juillet 2011 - soit enfin formée. Celle-ci doit se réunir deux fois par an. ●

TARIFICATION

La fin annoncée des tarifs réglementés du gaz

Depuis plusieurs années, les grands acteurs industriels ont été convaincus de l'intérêt de quitter les « tarifs historiques » du gaz naturel pour profiter des opportunités offertes par le mar-

ché libre, tandis qu'une majorité des entreprises, syndicats et collectivités n'ont pas encore franchi le pas. Presque 10 ans après l'ouverture du marché, selon eni Gas & Power France, seules 30 %

des entreprises ont quitté leur fournisseur historique de gaz naturel pour profiter des opportunités offertes par le marché libre. Pour expliquer cette situation, il existe plusieurs facteurs, comme la méconnaissance des clients quant à la possibilité de changer de fournisseur de gaz naturel. Notons également l'échec de l'ouverture du marché de l'électricité pour les industriels (prix supérieur au tarif réglementé, puis création du Tartam*...) qui n'a pas non plus été le meilleur promoteur du processus d'ouverture pour le gaz.

Enfin, le marché des professionnels, par essence plus diffus que celui des industriels, requiert une organisation totalement diffé-

rente de la part des fournisseurs. Cependant, afin de se mettre en conformité avec les demandes de la Commission européenne, le gouvernement français a déposé un amendement devant l'Assemblée nationale pour insérer dans les codes de la consommation et de l'énergie la fin de l'éligibilité aux tarifs réglementés de gaz pour les consommateurs de plus de 200 GWh, et au 31 décembre 2015 pour les consommateurs de plus de 30 GWh. ●

* Tarif réglementé et transitoire d'ajustement au marché



Pour atteindre le marché professionnel, les fournisseurs de gaz doivent repenser leur organisation.

Vite!

APPROVISIONNEMENT

Risque de pénurie hivernale

Selon la Direction générale de l'énergie et du climat, les ressources d'approvisionnement contractualisées à l'été 2013 par les fournisseurs pourraient être insuffisantes face à des conditions climatiques extrêmes au cours de l'hiver 2013-2014. En effet, l'analyse révèle l'existence d'un déficit pour couvrir la demande en cas de pointe de froid, même dans l'hypothèse d'une utilisation maximale des interconnexions et des terminaux méthaniers.



EXTRACTION

Vers une stimulation NFP sans risques ?

Développée en 2013 par les équipes de R&D d'ecorpStim (États-Unis), la stimulation au propane non inflammable - ou NFP - consiste à utiliser une forme fluorée de propane comme fluide de fracturation. Alternative non inflammable de la stimulation au propane pur, cette nouvelle technique supprime le risque lié à l'inflammabilité du propane classique. Le fluide de stimulation NFP utilisé s'avère sans risque pour la santé ou l'environnement.

TARIF GAZ

Recul des prix



Depuis le début de l'année, les quelque 9 millions de clients abonnés aux tarifs réglementés de GDF Suez ont enregistré une baisse de leur facture de 2,5 %. La formule de calcul des prix du gaz prend en compte à la fois les contrats d'approvisionnement à long terme du fournisseur et l'évolution des prix de marché. Au mois de septembre, les prix du gaz, qui sont désormais revus tous les mois, avaient baissé de 0,2 %, après avoir déjà reculé de 0,5 % en août.



Danfoss

Installateurs,
enrichissez vos compétences et gagnez des cadeaux,
rejoignez le programme Elite de Danfoss :

Un site de fidélité EXCLUSIF installateurs
Un t-shirt OFFERT en cadeau de bienvenue
Des formations GRATUITES en ligne
Des activités = des points = des cadeaux

N'attendez plus, inscrivez-vous maintenant !

Participez

à notre Calendrier de l'Avant

Des cadeaux à la clé !

Gagnez

1 tablette numérique
dernière génération *

Tous les détails sur www.elite.danfoss.fr

* iPad 4 16 Go



STRATÉGIE

À cœur Vaillant, tout est possible

Vaillant Group en France, c'est aujourd'hui deux marques : Saunier Duval, l'emblématique leader français de la chaudière murale gaz à condensation, et Vaillant, la marque Premium en devenir. À l'aube de la mutation énergétique qui s'annonce, Régis Luttenauer, qui a pris la direction de la filiale française depuis un peu plus de six mois, nous a reçu pour faire un point sur la stratégie de Vaillant Group.

Zepros Energie

Sur le marché très disputé de la chaudière murale gaz, vos deux marques représentent une chaudière vendue sur trois, essentiellement en Saunier Duval. Comment expliquez-vous cette situation ?

Régis Luttenauer

Si nous sommes numéro un français avec la marque Saunier Duval -historique oblige- il est vrai que la marque Vaillant n'a pas la place qu'elle mérite. C'est certainement dû à des choix stratégiques qui ont été faits dans le passé, où l'on privilégiait une implantation régionale, essentiellement dans l'est et l'ouest de la France. De fait, notre couverture géographique est loin d'être complète et nous allons travailler sur ce domaine dans les années qui viennent. Notre image en termes de technologie et de fiabilité est excellente. À nous d'aller prêcher la bonne parole pour "convertir" les professionnels à notre large gamme de produits.

ZPE

Vous allez donc promouvoir fortement la marque Vaillant auprès des professionnels. Comment allez-vous procé-

der pour faire cohabiter vos deux marques ?

R.L.

Nos deux marques ont un positionnement différent, ce qui nous permet de les différencier. À Vaillant le rôle de la marque généraliste Premium, à forte valeur ajoutée technologique. À Saunier Duval le rôle de la marque « Performance », synonyme de rapport qualité/prix, de proximité, de simplicité d'utilisation et de maintenance.

ZPE

Votre chaudière murale à condensation ecoTEC de Vaillant est depuis peu la chaudière la plus vendue en Europe. Parallèlement, vous lancez zeo THERM, votre solution à base de zéolithe. Le gaz semble donc prévaloir dans vos choix de développement produit...

R.L.

Incontestablement. Malgré un contexte "bâtiment" compliqué que nous connaissons tous, le gaz demeure l'énergie la plus prisée, en raison d'un coût encore raisonnable et d'une souplesse d'utilisation qui permet de



« La force de la R&D de Vaillant Group, c'est de travailler aussi efficacement aux solutions à quinze ans qu'à celles d'aujourd'hui. »

s'adapter aux réglementations actuelles et futures. Pour répondre à la RT 2012, nous privilégions de ce fait les systèmes multi-énergie gaz/EnR. En commercialisant cette année une pompe à chaleur gaz-zéolithe, nous avons fait un pas de plus dans le développement de technologies autour du gaz. Ce générateur permet d'atteindre un rendement de plus de 130 %, qui dépasse largement la condensation « standard », aujourd'hui arrivée au terme de son développement. Toujours côté gaz, nous travaillons également depuis de longues années sur la pile à combustible, que nous croyons à un brillant avenir.

Notre produit actuel présente un rendement primaire de 175 % avec une production électrique qui devrait être compatible avec les exigences des maisons Bepos, tout en favorisant l'autoconsommation.

ZPE

Et le fioul, dans tout ça ?

R.L.

Ne nous leurrons pas. Même si cette énergie répond aux besoins des habitations non reliées au gaz naturel, le marché de la chaudière fioul, porté majoritairement par trois pays européens, mobilise moins de ressources en R & D que les géné-

rateurs fonctionnant au gaz, à l'électricité ou combinant plusieurs énergies.

On note cependant que le fioul domestique en France chauffe encore 4 millions de logements. C'est pourquoi Vaillant continue à répondre à ce marché avec une offre des plus performantes.

ZPE

Côté innovation, les premiers appareils de microcogénération pour l'habitat individuel ont été commercialisés très récemment en Europe, après une longue période de tests. Où en êtes-vous dans ce domaine ?

R.L.

En Allemagne, Vaillant est leader dans ce domaine. Nous travaillons sur la plupart des technologies de microcogénération, dont le moteur Stirling et la pile à combustible. Nous croyons fortement, pour le marché fran-

çais, à cette dernière technologie, qui autorise une très grande fiabilité tout en nécessitant moins de maintenance que les autres générateurs "mécaniques".

ZPE

Dans moins de deux ans, la directive « Ecodesign » va, de fait, bannir la grande majorité des chaudières basse température. Comment vous préparez-vous à ce nouveau virage ?

R.L.

Les produits Vaillant sont déjà prêts pour ce changement puisque toutes nos chaudières présentent de faibles consom-

CV EXPRESS

Régis Luttenauer est entré chez Vaillant Group en 2002 comme directeur de l'usine Saunier Duval de Nantes. En travaillant sur les projets de lignes de production condensation et solaire (complété récemment par la pompe à chaleur), il a contribué à faire de Saunier Duval une marque proche de son marché, dont la majorité des produits sont fabriqués en France.

Il s'est vu confier en 2007 le développement produits Saunier Duval au niveau groupe, puis la direction groupe de la marque Saunier Duval présente dans 15 pays. Depuis 2011, il occupait le poste de directeur de la branche après-vente de Vaillant Group (Services et Pièces de Rechange), où il a entre autres développé l'offre de services de la marque Vaillant.



Un outil d'aide à la saisie RT 2012



Développé par le service avant-vente de Saunier Duval, cet outil permet d'obtenir en quelques clics une fiche détaillée des données d'entrée par produit pour les différents champs de la réglementation thermique des principaux logiciels de calcul utilisés par les bureaux d'étude. En sélectionnant le type de solution et le logiciel utilisé pour les calculs RT 2012, vous avez directement accès aux données en reprenant le nom des champs des logiciels. Disponible en téléchargement sur l'espace pro du site Internet www.saunierduval.fr

mations énergétiques et des performances optimisées. Côté Saunier Duval, nous allons aider les professionnels à négocier ce virage en souplesse, en adaptant par exemple nos formations à ces nouveaux enjeux.

ZPE

Avez-vous la même volonté d'aide au niveau de la filière pour tout ce qui touche la RT 2012 ?



À découvrir sur le stand Vaillant, les solutions solaires collectif auto-vidangeables qui combinent le capteur plan auroTHERM et la nouvelle station de transfert auto-vidangeable auroFLOW plus. C'est la solution pour les bâtiments ayant des besoins en eau intermittents ou saisonniers.

R.L.

Tout à fait. Saunier Duval propose ainsi des solutions dédiées à la RT 2012, soit en combinant des produits gaz/EnR (notamment un chauffe-eau thermodynamique optimisé présenté à Interclima) soit avec des solutions "tout élec" fabriquées en France (PAC + ballon d'eau chaude sanitaire, PAC + chauffe-eau thermodynamique...). Nous venons aussi d'éditer des documentations techniques et des argumentaires afin de guider nos installateurs et leurs clients vers les solutions capables de répondre à ces contraintes inédites.

Ainsi, chez Saunier Duval, de nouveaux outils ont fait leur apparition comme les catalogues Solutions et Simulations RT 2012, l'outil d'aide à la saisie RT 2012 (voir encadré) et des Guides d'intégration de nos solutions. Nous finalisons aussi pour la fin de l'année, avec d'autres industriels du bâtiment et institutionnels, un logiciel de configuration qui permettra de préconiser la solution optimale en agissant sur les principaux curseurs des composantes de la réglementation thermique. Une manière de nourrir le marché d'idées et d'innovations. ●

Vaillant Group sera présent à Interclima du 4 au 8 novembre. Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte. Hall 3, allée V, stand 15.

DES SOLUTIONS PERFORMANTES POUR LE RENFORCEMENT DE L'ENVELOPPE PROTECTRICE DE L'HABITAT

interclima + elec
Hall 3 - Stand U35
► Solutions d'étanchéité des fenêtres pour logements collectifs et individuels
► Matière de l'air dans l'habitat : ventilation double-flux, équipements de la zone thermodynamique

BATIMAT
Hall 5A - Stand D71
► Présentation de la gamme complète
ÉTANCHÉITÉ À L'AIR
Participez à notre atelier étanchéité à l'air !

www.ubbink.fr

UBBINK France - 11 rue de Bretagne - Z.A. Malakoff - BP 4301 - 94247 La Chapelle sur Indre Cedex
Tel. 02 32 23 49 46 - Fax 02 32 23 49 46 - ubbink@ubbink.fr

Vite!

LAMPES

Des informations obligatoires



La législation ErP (Energy Related Product) exige la publication de nouvelles informations concernant le produit sur les emballages. Les fabricants doivent mentionner la durée de vie de la lampe en heures, le nombre de cycles d'allumage/extinction, la température de couleur, le temps d'allumage et la possibilité ou non d'utiliser la lampe avec un variateur d'intensité. Aujourd'hui exprimées en watt, les performances de ces produits d'éclairage le seront désormais en lumens.

BORNE DE RECHARGE

Pour les normes européennes

DBT-CEV lance sur le marché une nouvelle borne de recharge rapide universelle. Elle permet de recharger tous les types de véhicules électriques en moins de 20 minutes (contre 4 à 8 h aujourd'hui sur les bornes de plus faible puissance). Elaborée avec les constructeurs japonais et allemands, cette borne répond au double objectif de standardiser et d'implanter à grande échelle des infrastructures de charges publiques en Europe dès 2014.

À LIRE

La ventilation par l'exemple



Après avoir été longtemps journaliste et photographe, E. Carcano a entrepris une reconversion à la suite de l'autoconstruction de sa maison ossature bois. Il vient de publier aux Éditions Terre Vivante Le guide technique de la ventilation, qui répond aux questions que se posent les architectes, les artisans, électriciens et installateurs. L'ouvrage présente des exemples précis et des témoignages de professionnels reconnus en France, en Allemagne et surtout en Suisse. 192 pages - 23 € - Collection Conseils d'expert.

IDÉE LUMINEUSE

Echy lance un concept d'éclairage hybride

Saviez-vous que 30 % de l'électricité produite dans les bâtiments industriels et commerciaux sont consacrés à l'éclairage intérieur ? Alors que le rendement de l'énergie photovoltaïque tourne aux alentours de 3 %, celui d'Echy atteint jusqu'à 18 % en utilisant directement la lumière du soleil. La lumière naturelle est en effet captée à l'extérieur des bâtiments et transférée à l'intérieur par des fibres optiques. Cette solution brevetée permet de réduire la facture énergétique de manière significative, en particulier dans les zones géographiques enso-



leillées. De même, elle autorise un apport de lumière très naturelle, mettant particulièrement en valeur les produits et créant un sentiment de bien-être en ma-

18% de rendement, en utilisant directement la lumière solaire

gasin, showroom, etc. Autre avantage non négligeable, ce système permet de regagner des mètres carrés, en introduisant la lumière solaire dans des pièces aveugles. En moyenne, un panneau de 3 m² peut éclairer une surface de 50 à 80 m².

polytechniciens qui ont créé Echy en octobre 2012, autour d'un concept novateur en matière d'éclairage.

Après avoir développé la technologie dans le laboratoire de Recherche & Développement de l'École des ponts et chaussées et remporté de nombreux concours et prix de l'innovation, la jeune société vient de finaliser son premier prototype, et travaille actuellement sur une installation en entreprise dans le sud de la France. ●

CAPITAUX

Novawatt monte en puissance



Un exemple de centrale hydraulique, à la source de la Loue en Franche-Comté).

NovaWatt a procédé au cours de l'été à un renforcement de ses fonds propres, auquel ont participé les principaux actionnaires historiques de la société (aux côtés de la société Alternative Power Sarl), pour un montant global de plus de 7 M€. Cet investissement va lui permettre d'accroître le parc de centrales qu'elle gère sur les marchés - qui devrait approcher les 400 MW en 2014 - et aussi de renforcer les pôles d'excellence de l'entreprise pour améliorer encore la qualité de service apporté à ses clients et partenaires. « Cette évolution de notre actionariat et l'accrois-

sement des moyens financiers qui en résulte constituent la pierre angulaire de notre développement futur. Cette nouvelle phase de développement va être caractérisée par l'accélération de notre croissance et la consolidation de notre position sur le marché de l'énergie en France », a déclaré Franck Rabut, président de la société.

Rappelons que NovaWatt, créé en 2007, est un producteur d'électricité indépendant qui développe un parc de production décentralisé et le valorise sur les marchés de gros de l'électricité et du gaz dont il est membre. ●

Des clients à convaincre

Florent Longa et Quentin Martin-Laval, sont les deux jeunes

PARTENAIRE

Lampiris accessible aux sourds et malentendants

Avec Acceo, Lampiris donne la possibilité aux sourds et malentendants d'accéder à son centre d'appel, comme les autres usagers. Ainsi, chaque appel passé depuis le lien Acceo de la page d'accueil Lampiris.fr est pris en charge par un opérateur dédié qui transcrit ou traduit simultanément l'échange entre le client et l'opérateur, ce qui permet d'instaurer une conversation naturelle avec le client sourd. Lampiris prend en compte l'intégralité des modes de communi-

cation des personnes sourdes et malentendantes, avec un service disponible tous les jours du lundi au vendredi, c'est-à-dire :

- les personnes sourdes « oralisées » (la grande majorité des personnes sourdes), s'expriment à l'oral avec leur opérateur et disposent d'un retour en transcription instantanée de la parole ;
- les personnes sourdes signataires bénéficient d'un visio-interprète en langage des signes, qui traduit la conversation avec la personne entendante. ●





30RB/RQ

La production de froid et de chaud dans l'industrie avec la gamme AquaSnap

- Stockage réversible 40 litres
- Compresseur Scroll
- Fonctionnalité réversible de refroidissement (température de 30°C à 10°C)
- Échangeur à plaques d'induction
- Température de refroidissement jusqu'à 7°C
- Classe énergétique HFC2000



www.carrier.fr

La gamme de réversibles de froid (30RB) et de chaud (30RQ) est destinée à des applications industrielles et commerciales. Elle dispose de deux modes de fonctionnement : refroidissement (30RB) et chauffage (30RQ). Elle est conçue pour fonctionner à des températures de refroidissement allant de 30°C à 10°C et de chauffage allant de 10°C à 30°C.

L'AquaSnap est un réversible à fluide frigorigère qui permet de produire du froid ou du chaud à la demande. Il est équipé d'un compresseur Scroll et d'un échangeur à plaques d'induction. Il est conçu pour fonctionner à des températures de refroidissement allant de 30°C à 10°C et de chauffage allant de 10°C à 30°C. Il est également équipé d'un système de contrôle électronique qui permet de régler la température de fonctionnement.

La gamme 30RB/30RQ est une gamme réversible de froid et de chaud à fluide frigorigère HFC2000.



Vite!

DIRECTIVE EUROPÉENNE Panasonic sous le signe du SCOP



Si les changements induits par la directive ERP n'entrent en vigueur

qu'à partir de 2015 pour les PAC, les produits Panasonic air/air de ses gammes Confort et PACi affichent d'ores et déjà des classifications de type A. Leur conception a été repensée et la taille des unités augmentée.

FORMATIONS ENR

Un guide pour bien choisir



Le Journal des énergies renouvelables (Observ'ER) publie son 4^e hors-série consacré aux formations EnR et à l'éco-construction. Ce guide répertorie 300 formations et les explique, filière par filière, afin de faciliter les choix. Classés par niveau d'études, les 5 premiers grands chapitres passent au crible les formations des filières généralistes (CAP, bac pro, bac+2, bac+3, bac+5). Suivent les formations continues de longue durée, de courte durée et celles dispensées par les industriels.

GÉOTHERMIE PROFONDE 445 000 logements chauffés

On recense en France environ 130 réseaux de chaleur, d'une puissance globale de 9 400 MW, qui représentent env. 1 500 km de canalisations et 12 000 sous-stations. Selon l'Association des professionnels de la géothermie, cette énergie produirait annuellement 440 000 tep. Elle chauffe 455 000 équivalents logements, soit plus de 1,8 million de personnes. De nombreux projets de réseaux de chaleur alimentés par la géothermie ou le biogaz sont soutenus par le Fonds Chaleur de l'Ademe, qui est doté de 250 M€ de budget annuel.



BRUIT

Pour une installation sans problèmes

Pour le voisinage, une PAC installée contre un mur génère 3 dB (A) de plus que si elle était installée en champ libre, et 6 dB (A) de plus si elle est dans un angle. L'Afpac rappelle donc aux installateurs la marche à suivre pour réduire la transmission des vibrations de la machine par le support. D'abord, il faut privilégier l'installation de la PAC sur un socle de béton d'inertie, indépendant du bâtiment, et dont la masse doit être au minimum de deux fois celle de la PAC.



+6 dB(A)

c'est le bruit que génère une PAC installée en angle

Plusieurs possibilités

Ce socle, ainsi que les reprises de charges sur le bâtiment, sera muni de dispositifs antivibratiles. S'il est impossible d'installer la PAC sur un socle en béton, on peut utiliser un support métal, à

condition de concevoir un châssis lourd, robuste et rigide, avec le minimum de flèche. Parmi d'autres recommandations, une attention spéciale sera portée aux réseaux aérauliques et hydrauliques et, dans le cas de tuyaux d'eau, un dispositif d'atténuation sera posé sur l'aller et le retour d'eau. On mettra aussi en place des manchettes souples aux jonctions avec la PAC. Par ailleurs, un piège

à son sera mis en œuvre sur le soufflage d'air et, si besoin, sur l'aspiration d'air, en vérifiant la compatibilité des pertes de charge et des pièges à sons avec

la pression statique disponible du ventilateur. Une gaine double peau acoustique sur le soufflage d'air et sur l'aspiration, si nécessaire, sera prévue pour réduire le rayonnement du bruit par les parois de la gaine.

Pour réduire la réflexion du bruit sur un mur ou l'absorber dans une direction, on pourra enfin réaliser un encoffrement de la PAC, poser un matériau acoustique sur le mur situé derrière elle et mettre des écrans naturels chaque fois que c'est possible. ●

Vous trouverez davantage d'informations sur La fiche technique n° 2 mise au point par la commission acoustique de l'Afpac.

CONSEILS

Privilégier la relève ou la substitution



C'est l'âge de la maison et son isolation qui détermineront le choix.

Comment justifier la substitution de chaudière et d'énergie totale de l'habitation avec une PAC haute température ou la relève avec une PAC basse température ? D'abord, il vaut mieux informer le client qu'une PAC basse ou haute température est un moyen complémentaire ou alternatif utilisant des EnR pour fournir un confort de chauffage équivalent à l'actuel, mais pas supérieur. La prescription d'une installation en relève de chaudière avec ce type de PAC sera à privilégier si la maison est très bien

isolée, que sa chaudière est âgée de moins de 25 ans et que la maison possède une ou deux zones à chauffer (par exemple, plancher seul/radiateur + plancher/radiateur seul). On optera pour une installation en substitution avec une PAC haute température, si la maison a été achevée après 1975, qu'elle est entièrement isolée et équipée d'une chaudière vétuste et de radiateurs haute température (65 °C). Dans la majorité des cas, contrairement à la relève, on ne pourra pas ici solliciter la PAC pour la production d'ECS. ●

MARCHÉ ET QUALIFICATION

L'Afpac fait le point

À l'occasion de l'adhésion de la FGME*, l'Afpac a fait un dernier point sur le marché des PAC. À ce jour, 82 marques ont accédé à la certification NF PAC, ce qui représente 1 566 modèles, répartis parmi 292 gammes dédiées au chauffage, ou au chauffage et production d'ECS. Par ailleurs, en 2012, 1 805 entreprises ont obtenu la qualification QualiPAC, le renouvellement des qualifications 2013 étant en cours. 1 100 installateurs ont été formés dans 29 centres agréés, dont 9 se

trouvent chez les fabricants. La France dispose actuellement d'un parc de 610 000 PAC raccordées à un circuit de chauffage et de 857 000 PAC air/air dédiées au chauffage. La filière a dégagé en 2012 un CA de 1,87 milliard d'euros avec l'installation de 6 448 PAC géothermiques, 52 779 PAC air/eau, 34 900 chauffe-eau thermodynamiques et 32 000 PAC air/air dédiées au chauffage. ●

* Fédération des grossistes en matériel électrique



Quatre-vingt-deux marques de PAC ont adhéré à la certification NF PAC.

POMPE À CHALEUR DAIKIN ALTHERMA HYBRIDE

LA COMBINAISON NATURELLE

Remplacement
chaudière gaz :
35% d'économies*

Solution pour
l'ART 2012

Chaudière gaz
condensation
20 kW

DAIKIN
Flow Control

Technologie
hybride

Chauffage
+ EES

Retour sur
investissement
5 à 7 ans*

COP 5,04**

PAC DAIKIN
Altherma
4/11 kW ou 8 kW



POMPE À CHALEUR & CHAUDIÈRE, LE MEILLEUR DES DEUX TECHNOLOGIES!

La pompe à chaleur DAIKIN Altherma Hybride est la solution idéale pour le remplacement de chaudière gaz. Dotée de la technologie exclusive DAIKIN Flow Control qui permet l'optimisation de l'utilisation de la pompe à chaleur, elle offre jusqu'à 35 % d'économies d'énergie par rapport à une chaudière gaz condensation.

www.daikeurope.com

DAIKIN
Pompe à Chaleur - Chauffage - Climatisation

Le confort pour longtemps.

* Calculé en fonction de la consommation annuelle de la chaudière gaz condensation de 12000 kWh. Les économies d'énergie sont calculées en fonction de la consommation annuelle de la pompe à chaleur DAIKIN Altherma Hybride de 8 kW. Les économies d'énergie sont calculées en fonction de la consommation annuelle de la pompe à chaleur DAIKIN Altherma Hybride de 8 kW. Les économies d'énergie sont calculées en fonction de la consommation annuelle de la pompe à chaleur DAIKIN Altherma Hybride de 8 kW.

Vite!

EN 3D

Pas seulement du cinéma



L'avenir des panneaux solaires photovoltaïques passerait par la 3D. L'idée est de démultiplier sur un même support le nombre de facettes, ce qui permettrait d'augmenter de façon considérable la production d'électricité, ces facettes réfléchissant entre elles la lumière. Si le principe paraît simple, la concrétisation et l'industrialisation ne peuvent s'imaginer qu'à moyen terme.

CESI

Des produits reconnus



L'offre Dietrisol Trio, de De Dietrich, est composée de capteurs, d'un préparateur d'eau chaude sanitaire et d'une régulation. Cette gamme

de Cesi peut couvrir jusqu'à 60 % des besoins annuels. Au cas où l'énergie solaire ne serait pas suffisante pour subvenir à tous les besoins, il est nécessaire d'avoir une énergie d'appoint. Tous ces produits sont reconnus par le label Ô solaire (qui permet de bénéficier des aides régionales), et par les avis techniques délivrés par le CSTB.

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Conférence sur le thermodynamique

Le 19 novembre prochain, aura lieu à Paris (Grand amphithéâtre de la MGEN, 3, square Max-Hymans 75015 Paris), une conférence sur le solaire thermodynamique ayant pour thème : La filière française se mobilise à l'international. Le potentiel de ressources en la matière est important dans les régions où l'ensoleillement direct est intense. À la clé, des retombées en termes d'activité économique, qui seront d'autant plus importantes que le soutien des pouvoirs publics sera précoce.

PLAN DE RELANCE

Les propositions du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables a présenté son plan de relance. Parmi ses propositions, figure la demande de faire évoluer le cadre réglementaire concernant l'intégration au bâti des systèmes photovoltaïques, et ce sans modifier les tarifs actuellement en vigueur.

Depuis 2006, les arrêtés successifs fixant les tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque prévoient une prime aux installations dites en intégration au bâti. Cette spécificité française, unique au monde... et parfois décriée, pâtit aujourd'hui de contraintes réglementaires qui pénalisent le développement de la filière.

C'est pourquoi le SER propose de supprimer le Comité d'évaluation des produits photovoltaïques Intégrés au bâti (CEIAB). Instaurée en 2010, cette struc-



L'installation en intégration au bâti, une spécificité française aux résultats parfois contradictoires.

ture édicte des critères artificiels et très contraignants pour les procédés inté-

grés, parfois en contradiction avec les dispositions des DTU et des Avis techniques.

Le SER propose également de supprimer l'obligation de retirer

«Des contraintes réglementaires qui pénalisent l'intégration au bâti»

les couvertures en bon état pour mettre en œuvre les systèmes en intégration simplifiée au bâti. Cette demande, logique, existe depuis longtemps de la part des couvreurs.

Autre problème, l'arrêté tarifaire actuel impose que les systèmes photovoltaïques en intégration simplifiée soient parallèles au plan de la toiture. Cette obligation a des conséquences particulière-

ment défavorables pour les toitures-terrasses, car les panneaux photovoltaïques installés horizontalement perdent une part significative de leur rendement. Afin d'augmenter l'intensité énergétique des surfaces équipées, le SER demande que soit levée la contrainte de parallélisme pour toutes les installations équipant des toitures-terrasses disposant d'un acrotère. ●

COMPRENDRE

L'AQPV fait le point

Pour les professionnels qui se perdent un peu dans les sigles, associations et laboratoires, l'Alliance qualité photovoltaïque (AQPV), marque du SER, fait le point. L'AQPV est un signe de reconnaissance de la qualité des produits (AQPV-Modules) et des services (AQPV-Contractant général) propres à la filière solaire photovoltaïque. Elle est conçue pour être un repère essentiel pour les maîtres d'ouvrage privés ou publics, qui souhaitent avoir recours à des matériels présentant des critères de qualité renforcés, par rapport à la réglementation en vigueur, et dont l'origine de fabrication est identifiée. Cette marque intéresse aussi les opérateurs maîtrisant l'ensemble des

savoir-faire nécessaires à la conception, la construction et l'exploitation-maintenance d'installations photovoltaïques de toute puissance.

Comment ça marche ?

C'est une marque déposée, propriété du SER. La gestion de l'AQPV-Modules est assurée par Certisolis, filiale du CSTB et du LNE, premier laboratoire français d'essai et de certification de modules solaires photovoltaïques. Le développement et la gestion de l'AQPV-Contractant général sont assurés par Certibat, filiale du groupe Qualibat, qui est le seul organisme français de certification dédié au secteur de la construction. ●



L'AQPV est un signe de reconnaissance de la qualité des produits et des services.

AUTARCIÉ

L'autoconsommation est dans l'air du temps

L'autoconsommation semble vouloir passer (timidement) à la vitesse supérieure. Cette évolution s'explique, mais seulement en partie, par la perception d'une rentabilité moindre, en cas de revente de la production à ERDF. En effet, personne ou presque n'aurait eu l'idée d'utiliser pour son compte l'électricité produite, quand il était possible de la revendre 50 ou 60 centimes d'euros le kW.

La donne a changé ; les crédits d'impôts ont fondu et les particuliers semblent intéressés par cette voie plus simple à gérer ; c'est en fait une autre approche. Au niveau du ministère, cette notion peut être différente, puisqu'on préfère parler d'autocon-



Avec la baisse des prix d'EDF, les producteurs préfèrent consommer plutôt que vendre.

sommation à l'échelle d'un quartier. Certains fabricants ont déjà senti cette évolution, avec des solutions combinées, par exemple capteurs photovoltaïques et pompe à chaleur, capteurs photovoltaïques et chauffe-eau thermodynamique, etc. ●

GESTION

La disparition du crédit d'impôt

Les particuliers qui installent un équipement photovoltaïque bénéficient jusqu'à fin 2013 d'un crédit d'impôt de 11% ; ensuite plus rien. Aujourd'hui, le marché domestique représente, sur un secteur en berne, un quart de la puissance raccordée au réseau. Les mesures d'urgence adoptées en début d'année se sont avérées insuffisantes pour endiguer la baisse des marchés, et l'on peut imaginer que la suppression du Crédit d'impôt contribuera à réduire plus encore les débouchés du photovoltaïque dans le secteur résidentiel.

Toujours les mêmes erreurs

Au-delà des arguments des uns et des autres, on remarque une fois encore l'impact négatif de mesures précaires et mal conçues, qui n'aident pas à accompagner le développement pérenne d'une filière, mais créent un marché artificiel, qui s'effondre dès que

Trop d'aides et de crédits d'impôt, établis entre autres sur une réglementation trop complexe...



les aides disparaissent. La France semble être spécialiste de la question depuis les années 1980 : construction bois, solaire thermique, pompes à chaleur, photovoltaïque, à nouveau solaire thermique, à nouveau pompes à chaleur, etc. avec, à chaque fois, les mêmes erreurs : des aides et des crédits d'impôts trop élevés, trop furtifs, mouvants et bâties sur une réglementation trop complexe. De fait, l'adoption par le Parlement de la suppression du crédit d'impôt est tout le contraire d'une volonté de sou-

tenir de la filière. Le SER la considère même, à juste titre, comme une mesure contradictoire avec la volonté affichée des pouvoirs publics de sauver des unités de production de panneaux photovoltaïques, comme celle de Bosch, qui employait plus de 200 personnes à Vénissieux (69).

« À très court terme, il faut prendre des mesures concrètes et cohérentes pour relancer le marché », insistent, une fois encore, Jean-Louis Bal et Arnaud Mine, respectivement président du SER et de SER-Soler. ●

R&D

De nouvelles molécules minimalistes

Quelle est la molécule la plus simple capable de transformer l'énergie solaire en électricité ? Telle est la question que s'est posée une équipe de l'Institut des sciences et technologies moléculaires d'Angers (Moltech-Anjou, CNRS/Université d'Angers). Les chercheurs ont montré que des molécules extrêmement simples, produites en peu d'étapes avec de très bons rendements de synthèse, peuvent devenir des alternatives crédibles aux molécules plus complexes et aux polymères

utilisés pour la fabrication de cellules solaires organiques. Leurs travaux, publiés en ligne dans *Advanced Functional Materials* et *Chemistry: A European Journal*, ont permis d'obtenir des molécules de faible poids ayant un rendement électrique supérieur à 4%. Ils montrent ainsi que, grâce à l'optimisation de molécules simples, on pourra passer de la recherche fondamentale à la production industrielle de dispositifs solaires fabriqués à partir de molécules organiques. ●



Une recherche menée au Moltech-Anjou, qui risque de faire bouger les lignes.

ARTIBAT
SALON DE LA CONSTRUCTION DE L'OUEST

DES PROS,
DE L'INNOVATION,
UN GRAND SALON.

→ Plus de 1 000 exposants
→ 65 000 m² d'exposition

→ RENNES 22 23 24
OCTOBRE 2014

www.artibat.com

Vite!

TECHNOLOGIE

Des chaudières à granulés... et à condensation



Ökofen sort une chaudière à condensation à granulés de petite puissance (3,9-6-7,8 kW), destinée aux bâtiments BBC ou ayant fait l'objet d'une rénovation thermique globale. Le rendement annoncé atteint 106,1 %, l'ECS est intégrée et une option chauffage solaire est possible. Les fonctions sont automatisées : allumage, alimentation, nettoyage. L'autonomie peut atteindre un an et la régulation est programmable.

PELLETS

La certification banalisée



L'utilisateur final de granulés (ou pellets) ne peut plus passer outre la certification, car aujourd'hui, plus

de 90 % de la production française est certifiée. Il a le choix entre trois labels indépendants, reconnus comme équivalents en qualité : NF granulés, DIN plus et ENplus. Cette certification reste une démarche volontaire du professionnel pour attester de la conformité du produit à la norme, qui reste le document de référence publié par un organisme de normalisation.

PELLET

Production d'EnR

En 2011, sur les 14 % de la production énergétique nationale en production primaire d'EnR (électriques et thermiques), la part du bois énergie s'élevait à 46 %, devant l'hydraulique (20 %), les biocarburants (10 %) et les pompes à chaleur (7 %), les autres filières totalisant les 17 % restants.



PRISE DE MARCHÉ

Quel chauffage au bois, et pour quels besoins ?

Le développement relativement rapide des chaudières à granulés amène à faire un point global sur les différents systèmes de chauffage au bois et leurs utilisations. Pour les fabricants d'appareils, comme pour les thermiciens et chauffagistes, il faut d'abord raisonner en termes d'usage. Clairement, les appareils à granulés, en particulier les chaudières automatisées, se positionnent en concurrentes directes des chaudières fioul ou gaz.

Le granulé, pratique et performant

Le bois, en tant que combustible « convivial », n'intervient pas dans cette problématique. La chaudière à granulés est un choix écologique... et de plus en plus économique, la demande plus importante de granulés ayant



Le poêle à granulés : mêmes atouts que la chaudière, mais l'autonomie en moins.

généré une relative baisse des coûts de production, un début de concurrence et, pour l'heure, une

stabilisation des prix pour l'utilisateur final. Les poêles à granulés ont pour eux les mêmes atouts que les chaudières à granulés : un combustible à haut rendement, calibré, générant peu de cendres et peu polluant, mais l'autonomie en moins. Les chauffagistes insistent sur le fait qu'un poêle à granulés bien dimensionné, bien positionné au rez-de-chaussée et au centre d'une

maison correctement isolée, peut effectivement assurer à lui seul le chauffage de l'ensemble du volume bâti. Il n'atteindra pas pour autant le confort d'un système de chauffage central à eau chaude, ce que permet justement la chaudière. La chaudière à bûches,

les inserts, les foyers fermés sont des moyens de chauffage également très efficaces, pour peu que le mode de vie des occupants soit compatible avec l'autonomie limitée de ces appareils, sauf pour les rares chaudières à bûches automatisées. Dans le cas contraire, ils deviennent les compléments d'installations plus classiques, fioul, gaz ou électricité.

Enfin, le chauffage au bois est souvent accusé de générer de la pollution. Sur ce plan, les thermiciens, tout comme les fabricants précisent une fois encore qu'un appareil de puissance limitée et qui fonctionne aux trois quarts de ses possibilités, présentera un meilleur rendement et polluera beaucoup moins qu'une installation puissante qui fonctionne par à coups et au ralenti. ●

325€

c'est le prix moyen de la tonne livrée pour les pellets.

CALCUL SAVANT

Le prix des pellets pourrait augmenter

La situation peut paraître paradoxale. Alors que de nombreuses unités de fabrication de pellets voient le jour, les prix restent à peu près stables, aux environs de 300/350 euros la tonne livrée.

Ce chiffre n'est qu'une moyenne et les différences d'une région à l'autre restent une réalité. Ce premier constat paraît plutôt positif. Des prix stables, cela signifie un meilleur positionnement, puisque les énergies fossiles, gaz et fioul, mais aussi l'électricité, continuent d'augmenter. Le chauffage par pellets, qui restait jusqu'à une période récente assez onéreux, est aujourd'hui comparable au gaz naturel en coût d'usage ; il reste par contre nettement plus coûteux à



l'investissement (chaudière, silo, vis sans fin, etc.). Une observation plus fine semble montrer un risque de remontée des prix pour de multiples raisons. Les prix restent stables car la demande est inférieure à l'offre, mais les industriels, qui ont beaucoup investi sur ce marché, attendent une demande accrue pour augmenter leurs prix. Cela va forcément se produire, vu le développement des chaudières et des poêles fonctionnant aux pellets. Enfin, il est probable que les producteurs, toujours dans une recherche d'optimisation de la rentabilité de leurs installations, voudront suivre les augmentations des énergies fossiles, tout en restant un peu en dessous. ●

FLAMME VERTE

Les signataires de la charte communiquent

Les signataires de la charte Flamme Verte, engagés dans la fabrication d'appareils de chauffage au bois domestique de qualité, rappellent que le chauffage au bois permet de réduire sensiblement la facture énergétique d'un logement, en particulier quand il est utilisé via des appareils labellisés. En effet, le rendement de ces derniers est particulièrement élevé : au minimum 70 % de rendement pour le bois bûche dans les appareils indépendants, et 85 % pour les chaudières. Avec des appa-



reils utilisant des granulés, les taux atteignent 90 % pour les appareils indépendants, et davantage pour les chaudières. L'étiquette Flamme Verte, apposée sur ces appareils, précise toutes ces informations. ●

BOIS DE CHAUFFAGE

Le premier baromètre des prix est arrivé

Le Grenelle de l'environnement a fixé au bois énergie l'objectif de réaliser 42 % de l'effort qui doit permettre à la France d'atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation énergétique d'ici à 2020. Pourtant, l'achat de bois énergie reste un marché très opaque, dans lequel les consommateurs peinent à se retrouver. C'est la raison pour laquelle la place de marché Allobois a réalisé une étude, qui constitue le premier baromètre des prix observés pour le combustible bois dans les régions françaises.

Les critères impactants

Basée sur les tarifs déclarés de plus de 900 fournisseurs professionnels de bois énergie, localisés dans les régions françaises, ce baromètre intègre les différents critères qui impactent le prix final des bûches (taille, transport, séchage). Il traite également des

autres combustibles à base de bois, comme les granulés et les briquettes de bois densifié. Son but est ainsi d'étudier les prix moyens du bois énergie en France par région, et de mesurer l'impact des différents critères d'achat sur les prix, ainsi que l'évolution annuelle de ces derniers. Il permet aussi de comparer le prix du bois de chauffage à celui des autres énergies domes-



Le prix moyen du bois énergie a augmenté de 4,9% entre 2008 et 2012, à comparer avec l'augmentation de l'inflation, soit 5,8%.

tiques. C'est ainsi que les prix moyens qui ont été constatés en 2012, tous critères confondus, sont de 65 € pour le stère de bûches, 285 € pour la palette d'une tonne de granulés et 338 € pour la palette d'une tonne de briquettes de bois densifié. Ces tarifs varient selon divers critères :

- la taille et le conditionnement pour les bûches ;

- la distance, qui influe sur le coût de la livraison ;

- la mise en place ou non par le fournisseur d'une quantité minimale de commande et, plus généralement, la quantité commandée (prix dégressifs) ;

- la zone de livraison en fonction des régions (pour les bûches et les granulés au moins) et des départements ;

- le taux d'humidité du bois, souvent matérialisé par son temps de séchage.

Si cette étude permet de constater que le prix moyen du bois énergie a augmenté de 4,9% entre 2008 et 2012, cette augmentation reste moins importante que celle de l'inflation (5,8%). Pour l'heure, le bois énergie reste la source d'énergie la plus économique : il coûte 4 fois moins cher que l'électricité et le propane et 3 fois moins que le fioul domestique. Il est même moins cher que le gaz naturel. ●

Vite !

INTERCLIMA

Nouveautés chez Poujoulat

À l'occasion du salon Interclima, Cheminées Poujoulat dévoile ses solutions bois énergie pour la maison individuelle : Efficiencie, un conduit triple paroi isolé étanche pour appareils à bois ; PGI, un conduit concentrique avec aménage d'air pour poêles à granulés et Coqisol, un système qui apporte une réponse spécifique à la RT 2012 en matière de perméabilité à l'air du logement. L'entreprise présente également Top Clean, un nouveau système de filtration des fumées par électrofiltre, destiné aux anciennes installations de chauffage à bois.



MORVAN
Chaleur bois & biomasse
Marque française depuis 1948

Le confort de la chaleur naturelle



Chaudières à Bois

Gamme complète de chaudières à bûches
Puissance de 15 à 150 kW
Fabrication acier et fonte

Chaudières à Granulés

Chaudières automatiques à granulés haute performance.
Régulation intégrée



Découvrez notre GUIDE INTERACTIF sur :
www.chaudières-morvan.com

Z.I. Sud - Rue des Epaves - CS 50112 TONCY - 77208 MARNE LA VALLÉE Cedex 1
Tel : +33 (0)1 60 02 18 53 - Fax : +33 (0)1 60 17 58 39 info@chaudieres-morvan.com



Vite!

GAZ DE SCHISTE

Les pétroliers sont sûrs d'eux



Quatre sources de risque ont été identifiées dans l'exploitation du gaz de schiste : pollution des sous-sols, gestion de l'eau, composition des fluides de fracturation et impacts sociétaux. Des risques dont le Groupement des entreprises parapétrolières et paragazières (GEP-AFTP) estime qu'ils sont « maîtrisés selon les procédures de l'industrie pétrolière », et susceptibles de « générer quelques dizaines de milliers d'emplois directs » en France. Un rappel : les adhérents du GEP représentaient 32 Mds€ de CA en 2011...

RACHAT

Iberdrola cède ses parcs français



EDF Energies Nouvelles (EDF EN) va racheter les 32 parcs éoliens français de l'espagnol Iberdrola. Pour la filiale d'EDF, c'est une bonne opportunité pour compléter son portefeuille d'actifs éoliens en France et étendre ses activités d'exploitation-maintenance. La transaction, d'un montant de 350 M€, sera réalisée dans le cadre d'un consortium qui détendra les 160 turbines, se répartissant entre General Electric (40 %), une filiale du réassureur Munich Re (40 %) et EDF EN (20 %).

IDÉE VERTE

Une remise en question

Un ouvrage britannique titré *L'énergie durable: pas que du vent !* s'efforce de démontrer que les performances des EnR ne permettent pas d'envisager qu'elles fournissent 100 % de la consommation française. L'une des raisons : elles sont déjà proches de leurs limites physiques. L'auteur estime qu'une part importante de la solution se trouve dans le captage-stockage de CO₂.

ÉOLIEN DOMESTIQUE

L'arrivée du premier service de dépannage

De nombreux particuliers ont fait installer des petites éoliennes individuelles pour alléger leurs dépenses domestiques. Ils sont cependant nombreux à se dire déçus ou à se sentir escroqués à cause d'installateurs incompetents ou insuffisamment formés à une technologie spécifique. Pour pallier ces défaillances et défendre les EnR, Madep, qui conçoit, fabrique et distribue du matériel destiné à l'industrie électrotechnique depuis 20 ans, propose aux particuliers dont les installations ne produisent pas la puissance attendue ou celle promise par les fabricants ou les installateurs, le premier service de dépannage et d'optimisation de toute installation défectueuse, pour des éoliennes d'une puissance inférieure à 3 kW. Les

équipes de l'entreprise française sont ainsi en mesure d'expertiser ces installations sur la base des éléments fournis, d'établir un rapport technique portant sur la partie électrique et de proposer les actions permettant d'en optimiser la rentabilité et d'en assurer la protection. La procédure employée s'appuie sur :

. la mise en place de systèmes de mesure et l'analyse des perfor-



Les particuliers sont souvent déçus par le rendement de leur installation.

« Un travail sérieux pour déceler les anomalies et optimiser les éoliennes »

mances de l'installation en fonction du potentiel de vent (vitesse de rotation, puissance fournie...);

. une proposition de modification et d'adaptation du matériel, d'optimisation de l'installation ;

. un suivi, sur plusieurs mois, du bon fonctionnement de l'éolienne.

Les interventions peuvent être effectuées à distance et les contrats recouvrent :

. l'analyse et une transmission de la production (deux fois par mois, avec un relevé journalier heure par heure) ;

. la gestion des alarmes (arrêt anormal, problème sur onduleur, contrôleur ou autre) ;

. l'étude des rendements et l'optimisation possible selon la météo, le vent, l'installation, etc., l'information du client étant assurée par email ou SMS. ●

OFFSHORE

Les Normands y seraient favorables

Le projet de parc éolien en mer, qui prévoit la mise en place de 75 éoliennes à 10 km des côtes normandes du Débarquement

à partir de 2018, est toujours sujet à controverse. Il vient pourtant de recevoir des avis « majoritairement favorables » lors d'un



Impact visuel et devoir de mémoire, deux raisons qui pourraient mettre à mal la réalisation du parc éolien.

débat qui a attiré plus de 2 000 personnes sur onze réunions publiques. Toutefois, il doit encore faire l'objet d'une enquête publique au 2^e semestre 2014 et pourrait recevoir cette fois des avis défavorables. En effet, à la question d'un impact visuel considéré comme « négatif », s'ajoute celle de la compatibilité du projet avec le respect de la mémoire des victimes du Débarquement, le 6 juin 1944. Le groupe a trois mois pour remettre un projet comprenant d'éventuelles adaptations. ●

HYDROÉLECTRICITÉ

Exploitants mauvais payeurs

En France, les barrages qui fournissent une puissance installée supérieure à 4,5 MW appartiennent à l'État, mais leur gestion fait l'objet d'une concession de longue durée. Les 400 concessions présentes sur le territoire, qui sont majoritairement exploitées par EDF et par GDF Suez au travers de filiales, ont fait l'objet, dans un référé rendu public début septembre, d'une interpellation des pouvoirs publics de la part de la Cour des comptes.

Retards et attermoissements

Ce référé dénonce des retards et des hésitations dans la procédure de mise en concurrence, qui génèrent « un manque à gagner croissant pour les finances publiques ». Depuis 2006, la loi oblige en effet les exploitants à reverser à l'État et aux collectivités une redevance proportionnelle aux recettes résultant de la vente d'électricité. Or, d'après les calculs de la Cour des Comptes, cette redevance, qui n'a jamais été appliquée aux concessions arrivées à échéance depuis l'instauration de cette loi, devrait se monter à « un peu plus de 520 M€, alors que l'État n'en a perçu que 180 millions. Si la situation perdurait, cette perte pourrait atteindre 600 M€ d'ici à 2020 ».

La Cour estime donc que la mise en concurrence des barrages représente un « moyen adapté pour ne pas abandonner aux concessionnaires la rente hydroélectrique ». Résultat : le lancement du renouvellement des concessions pourrait intervenir dès le premier semestre 2014. ●



L'État perçoit à peine plus du tiers des redevances qu'il devrait toucher de la part des exploitants.

Mme DUFLOT, RELANCEZ LA CONSTRUCTION COMME NOUS AVONS RELANCÉ L'INFO PRO



ZEPROS est un journal accessible à tous les pros du bâtiment. Mais surtout, les entreprises deviennent plus performantes, se développent et créent des emplois. Cette année plus de 3,8 millions d'exemplaires de ZEPROS ont été diffusés par 12 000 distributeurs en France. La relance économique arrive !

www.zepros.fr - www.zepros-regie.fr



L'info pro qui réussit à tous

Vite!

INNOVATION

Des toilettes qui fabriquent... de l'énergie !



Des scientifiques de Singapour ont inventé des toilettes qui transforment les excréments en électricité (envoyées dans un bioréacteur, les selles sont transformées en biogaz contenant du méthane, converti en électricité) et en fertilisants (avec l'azote, le phosphore et le potassium extraits de l'urine). Le tout fait économiser 90 % de l'eau nécessaire pour tirer la chasse. Répondant au nom de No-Mix Vacuum Toilet, ce système récupère les excréments dans deux cuves séparées, ainsi 200 ml d'eau suffisent pour nettoyer la cuvette.

EAU DES MÉNAGES

Un ouvrage pédagogique



La part fixe dans la tarification de l'eau des ménages, d'Henri Smets, s'inscrit dans le prolongement de son précédent

ouvrage : *La tarification progressive de l'eau potable*, disponible chez le même éditeur (Editions Johanet). Il traite des coûts de comptage et de facturation de la consommation d'eau des ménages, prônant une réorganisation tarifaire pour réduire les différences de prix moyen de l'eau à la charge des usagers.

SUCCESSION

Grohe revendue à Lixil Corp.

TPG et DLJ vont vendre les 87,5 % de titres qu'ils détiennent dans Grohe à Lixil et Development Bank of Japan. Cet investissement est le plus important jamais réalisé par une entreprise japonaise en Allemagne et devrait se concrétiser au 1^{er} trimestre 2014. Grohe reste indépendante et poursuit la mise en œuvre de son plan de croissance durable et rentable à long terme.

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

Ariston propose une solution de financement aux ménages

Si de plus en plus de Français se disent prêts à entreprendre des travaux de rénovation énergétique, l'investissement constitue souvent un gros frein. Pour accompagner les particuliers désireux d'améliorer leur confort et de réaliser des économies d'énergie tout en maîtrisant leur budget, Ariston propose, depuis septembre 2013, une solution de financement pour toute installation de son chauffe-eau thermodynamique Nuos.

En partenariat avec Domofinance et EDF, le fabricant a mis en place un prêt réservé aux particuliers pour financer le remplacement, dans un logement existant, d'un chauffe-eau par un modèle thermodynamique à des conditions exceptionnelles. Offrant un taux de base de 0,19 %, le prêt Nuos



Un prêt réservé aux particuliers mis en place par Ariston, en partenariat avec Domofinance et EDF.

3 500 € empruntés sur 36 mois, l'installation du chauffe-eau revient à moins de 101 € par mois (mensualités de 100,15 € au TEG fixe de 1,95 % pour un montant total dû de 3 605,40 €).

Rappelons que ce type de chauffe-eau apporte une réponse efficace aux besoins en eau

chaude, quels que soient la configuration du logement et le nombre d'occupants. Il permet de réaliser jusqu'à 70 % d'économies en

moienne sur la facture d'électricité et donne également le droit à un crédit d'impôt de 26 % (loi de Finances 2013). Ajoutons à cela un temps de chauffe de moins de 8 heures en heures creuses, même par -5 °C et un COP jusqu'à 2,79. ●

70%

d'économies en moyenne sur la facture d'électricité et 26 % de crédit d'impôt

finance l'achat et l'installation (réalisée exclusivement par un partenaire Bleu Ciel d'EDF) d'un chauffe-eau thermodynamique de la gamme Nuos, en version monobloc ou split. Grâce à la prise en charge d'une partie des intérêts par Ariston et EDF, les

futurs acquéreurs bénéficient de conditions financières avantageuses : montant du prêt de 1 500 à 3 500 €, mensualités de 12 à 36 mois au choix, TEG annuel fixe de 0,19 % à 1,95 %, le tout sans frais de dossier. À titre d'exemple, pour un montant de

MACHINES À SERTIR

Viega choisit PlastiPro pour partenaire exclusif

Viega a signé un contrat d'exclusivité avec PlastiPro, qui devient le seul partenaire agréé du fabricant pour l'entretien et la réparation de machines à sertir en France. L'entretien consiste notamment à contrôler les pinces et les mâchoires des pinces à sertir pour détecter des anomalies et des fissures dans le métal. La force de serrage doit en effet rester à tout moment fiable, les conduites et les raccords étant souvent dissimulés derrière des

cloisons, ce qui rend plus graves les conséquences d'une fuite. La nécessité d'une intervention est indiquée par un affichage LED et s'effectue en général après 40 000 sertissages, soit environ tous les quatre ans.

Au bout de 42 000 sertissages, la machine cessant automatiquement de fonctionner, un appareil de location est mis à la disposition des clients pour la durée d'immobilisation de l'appareil en entretien. ●



Sécurité oblige : la machine cesse de fonctionner après 42 000 sertissages.

POMPES

Le groupe WILLO poursuit sa croissance

Wilo a encore dépassé son résultat de l'année précédente. Le spécialiste des pompes a en effet annoncé pour la 3^e année consécutive des ventes records, qui ont progressé de 10,9 % en 2012 (prévision de 6 %), et atteint 1 187,10 M€. Le groupe comprend 15 unités de production, plus de 60 filiales dans le monde, pour quelque 7 000 collaborateurs. En France, il compte 40 collaborateurs et a réalisé un CA (2012) de 18 M€. En Allemagne, son marché principal pour le bâtiment résidentiel, a atteint une progression de 9,9 % du CA, notamment grâce à la forte demande pour les petites pompes à haut rendement de la série Wilo-Stratos Pico.

L'année 2012 a également été celle de gros investissements qui se sont montés à 90 M€ : nouvelles unités de production à Pékin en Chine et à Busan en Corée, modernisation et développement des capacités de production des



Une croissance tous azimuts pour le spécialiste leader sur son marché.

sites allemand et français. Le groupe poursuit également son engagement en recherche et développement, pour un montant de 39,2 M€, soit 3,3 % du CA, en vue de renforcer sa position de leader. Tous les axes de recherche visent à accroître l'efficacité énergétique des installations et à générer des économies. Outre les développements réalisés en 2012 du côté des moteurs, l'accent a été mis sur le renforcement de l'électronique. ●

DIFFÉRENCIATION

Un centre de formation flambant neuf pour Grundfos

À l'occasion du 25^e anniversaire de sa filiale française, Grundfos a inauguré son centre de formation sur le site de Saint-Quentin Falavier. D'une superficie de 300 m², il est divisé en 3 espaces :

- Le Training Center, pour la formation théorique sur les produits, présentation de films et utilisation des outils de sélection ;

- les travaux pratiques, qui incluent une plateforme équipée de systèmes de récupération d'eau de pluie, pompes de forage, station de relevage, de mesure d'énergie, surpression, banc d'essai pour le tracé des courbes de pompes ;

- le showroom, avec l'ensemble de la gamme des pompes présente au catalogue, et des iPad

de présentation pour les produits. Grundfos a identifié la formation comme un enjeu majeur de différenciation, ayant pour objectif de former plus de 1 000 clients par an sur les solutions techniques hydrauliques.

Ce centre sera également au cœur du dispositif de formation continue des collaborateurs de l'entreprise. ●



Des formations qui s'adressent aussi bien aux clients qu'aux collaborateurs de l'entreprise.

ÉQUIPEMENTS WC

Olfa vise une nouvelle phase stratégique

Même s'il n'est a priori pas très glamour, le marché des toilettes concerne tout le monde. Il représente en effet l'un des plus gros segments de distribution, en réseaux professionnels comme en Grandes Surfaces de bricolage (GSB). Selon Aldo Gennaro, directeur commercial et Marketing d'Olfa, « on estime ce marché à environ 770 M€ en France. Les abattants de toilettes, à eux seuls, représentent 216 M€, soit un total de 6,5 millions d'abattants vendus en France chaque année ». Le poids des GSB et GSA est d'environ la moitié, soit 3,25 millions de pièces. Concernant l'actualité du fabricant, de nombreux projets sont en cours et certains d'entre eux seront visibles lors des prochains événements professionnels. D'ailleurs, la marque participe régulièrement à des salons, pour aller à la rencontre de tous les acteurs



Aldo Gennaro, directeur commercial et marketing d'Olfa

et les professionnels du secteur. Le prochain en date sera Idéo Bain, où les visiteurs pourront découvrir les ultimes nouveautés sur le stand hall 4 B 43.

À l'occasion de cette édition 2013, le lancement d'une nouvelle marque est annoncé. « Elle nous permettra d'accroître notre visibilité auprès du grand public », a indiqué Aldo Gennaro. ●

MagnaClean®

La Qualité... mais à prix abordable!

L'Offre la plus large du marché du traitement d'eau de chauffage.

INTERCLIMA
Hall 3
Stand U137

Désambrants, inhibiteurs de tartre et de corrosion, biocides, filtres pour boue magnétique/non magnétique à hautes performances, pour le domestique, le collectif ou l'industriel (débit jusqu'à 100 m³/h).

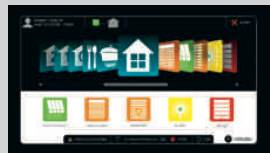
MagnaClean, votre partenaire pour traiter l'eau de votre chauffage central, PAC ou chaudière...

Contact Direction Commerciale: Jean-Denis TAURANT: 07 83 31 18 13
119314, Rue de Colombie, 92 000 Asnières sur Seine www.adeyinnovations.fr e-mail: info@adeyinnovations.fr

Vite!

SÉCURITÉ

La technologie io-homecontrol®



Alarme, porte d'entrée, portail, porte de garage, fenêtre, chauffage... peuvent être commandés depuis un ordinateur, smartphone ou tablette, via la box domotique Tahoma®, de Somfy, intégrant la technologie io-homecontrol®. Connecté à une box ADSL, ce tableau de bord permet de piloter, programmer et superviser de chez soi ou à distance tous ses équipements certifiés par le protocole.

CVC

Nouvel automate chez Honeywell



Certifié BBC BACnet, l'automate de régulation Eagle permet une intégration complète multi-protocole BACnet IP, BACnet MS/TP pour les systèmes de contrôle individuels, pompes, convertisseurs de fréquence ainsi que la communication au bus terrain LonWorks. La configuration répond à tous les besoins. Elle fonctionne en totale autonomie dans des installations simples, par exemple une petite école, ou dans des applications beaucoup plus complexes.

RÉCOMPENSE

Delta Dore est très design

Les solutions milieu et entrée de gamme RT 2012 de Delta Dore reçoivent le label de L'Observateur du design 2014. Ce label a choisi de consacrer l'entreprise bretonne et ses solutions, selon plusieurs critères (innovation, ergonomie, confort de l'utilisateur, qualité et originalité de la démarche...).

À noter : fin 2012, cette gamme avait déjà été récompensée par la FFB (Fédération française du bâtiment) et l'UMF (Union des maisons françaises).

DILEMME

Concilier la consommation et le développement durable

La demande mondiale en électricité devrait augmenter en moyenne de près de 3 % par an au cours de cette décennie et de la prochaine. Par effet d'accumulation, cette croissance modérée représente à l'horizon 2030 une augmentation de plus de 50 % par rapport au niveau actuel. D'après les prévisions en matière de construction de nouvelles centrales, cela signifie que les émissions de CO₂ liées à la production électrique devraient augmenter de 3 500 mégatonnes, soit un quart des émissions actuelles. Voilà quels sont les résultats d'une étude récemment menée par Siemens en collaboration avec le professeur Horst Wildemann, de l'Université technique de Munich. « En remplaçant une grande partie des centrales au charbon par des



Le remplacement des centrales à charbon par des centrales à gaz aurait un impact positif sur les émissions de CO₂.

centrales au gaz d'ici à 2030, les émissions de CO₂ du secteur énergétique pourraient même chuter de 5% par rapport au niveau actuel », explique le professeur. Bien entendu, le développement durable et la fiabilité de l'approvisionnement ne sont pas les seuls facteurs à prendre

en considération : la rentabilité demeure un aspect essentiel. Cela n'aurait aucun sens d'arrêter des centrales au charbon récentes plus tôt que prévu, uniquement pour diminuer les émissions de CO₂. Mais on voit que l'essor des énergies renouvelables ne suffit pas à lui seul à

améliorer le bilan climatique, comme en témoigne de manière frappante l'augmentation des émissions de CO₂ en Allemagne.

Solaire au sud de l'Europe, éolien au nord

L'étude comporte différentes analyses régionales, qui montrent par exemple que l'Europe pourrait économiser -d'ici à 2030- près de 45 Mds€ dans le développement des EnR si les sources d'énergie étaient exploitées sur les sites les plus appropriés, avec la même part de ces énergies dans le bouquet énergétique. Dans ce scénario, les futures installations solaires seraient bâties principalement au sud de l'Europe, plus ensoleillée, tandis que les parcs éoliens seraient construits dans les régions plus ventées du nord. ●

CONTRAT

Atos Worldgrid gérera l'intégration de Gazpar

Le leader mondial dans les solutions de gestion intelligente de l'énergie a signé le mois dernier un contrat d'un montant de plus de 10 millions d'euros sur trois ans, pour prendre la responsabilité de l'intégration globale du projet Compteurs communicants Gaz, de GrDF. Par cet

engagement, la société va développer le socle commun et les architectures d'échange permettant d'intégrer les différents systèmes d'information en construction.

Suivre et contrôler

Rappelons que le déploiement de Gazpar commencera dès 2015 et devrait se terminer en 2022. Ce compteur permettra aux clients de GrDF de bénéficier d'une connaissance précise de leur consommation réelle, afin de mieux suivre et contrôler leurs dépenses énergétiques. Les opérations de vérification et de maintenance pourront être effectuées sans que le client ait besoin d'être sur place et il sera plus simple et plus rapide de mettre en œuvre les changements souhaités par le client, concernant par exemple les tarifs ou les prestations. ●



De fonctionnement simple, Gazpar permettra d'établir les factures sur la base de la consommation réelle.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Verbatim lance son simulateur d'économie

Le spécialiste de l'éclairage économique LED Verbatim propose aux professionnels et aux particuliers la simulation des économies d'énergie réalisables avec leurs produits. Disponible en ligne sur son site web, cette calculatrice d'économie permet ainsi d'anticiper la baisse de consommation énergétique et de la facture d'électricité avant l'achat des lampes. L'utilisateur sélectionne son modèle actuel d'ampoule, sa puissance, le nombre d'unités utilisées, ainsi que le nombre d'heures durant lesquelles elles sont utilisées dans une journée.

Combien d'économie sur une année ?

L'outil calcule alors les économies réalisables rapportées au coût moyen européen de l'énergie en kWh. Le montant réel peut



être indiqué pour les utilisateurs ayant connaissance du montant qu'ils paient. Le programme fournit ainsi les économies d'énergie réalisables par an, le délai de retour sur investissement, la durée de vie d'une ampoule et les économies d'énergie réalisables au cours de cette durée de vie. ●

SANICUBIC® XL

NOUVEAUTE 2014

LA STATION DE RELEVAGE TAILLE XL À POSER AU SOL

- ▶ CUVE GRANDE CAPACITÉ : 120 L
- ▶ FACILE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN



Baîtier électrique déporté



IP 68

Débit maximal : 50 m³/h

Diamètre d'évacuation : DN 80 ou 100

Nombre d'entrées : 4 entrées DN 40/50/100/110 et 1 entrée 40/50

NOUVEAUTE 2014 : STATIONS DE RELEVAGE IP 68 AVEC BAÎTIER ELECTRIQUE DÉPORTÉ



SANICUBIC® 1



SANICUBIC® 2
CLASSIC



SANICUBIC® 2 PRO



SANICUBIC® 2 XL
Avec Baîtier électrique déporté

Coûts de possession réduits : 8 ans. Tous types de ventilation et toutes entrées : 0 et 1.

APPROUVEZ NOS INNOVATIONS AU
HALL 3 STAND K49

interclima + elec 2013

SFA

11 rue d'Aboukir - 75002 Paris / Tél. (0) 44 82 29 11 / www.sfa.fr



La sélection de la rédaction

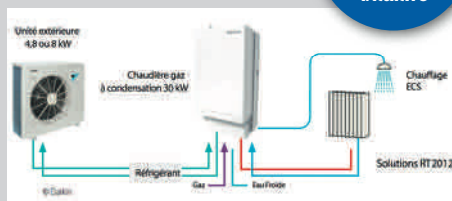
À découvrir ce mois-ci, 31 produits que vous retrouverez facilement sur le Salon Interclima+elec grâce à leur numéro de stand.

■ CHAUDIÈRES - ÉVACUATION
 ■ PAC - VENTILATION
 ■ ROBINETTERIE - POMPES
■ PRODUCTION ECS
 ■ ÉLECTRICITÉ - DOMOTIQUE
 ■ OUTILLAGE - INFORMATIQUE

DAIKIN

Pac hybride

La pompe à chaleur Altherma hybride constitue une solution adaptée au marché du neuf ou de la rénovation, en remplacement d'une chaudière gaz. Ce produit est composé d'une pompe à chaleur air/eau très performante (COP de 5,04) et d'une chaudière gaz à condensation à haute efficacité (rendement de 107 %). Ce système répond aux besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire de façon instantanée. Grâce à son système de pose simplifiée, cette PAC permet à l'installateur d'optimiser le temps de pose. Le module hydraulique dispose d'un accrochage rapide pour faciliter l'installation du corps de chauffe gaz. Grâce à sa télécommande intuitive, l'utilisateur pourra faire tous les réglages et aura accès à son historique de consommation énergétique. Le fabricant estime le retour sur investissement entre 5 et 7 ans.



Son système de pose simplifiée, son COP élevé et sa télécommande intuitive

Hall 1 stand E070

www.pompechaleurdaikin.fr

FRISQUET

Chaudière hybride à condensation

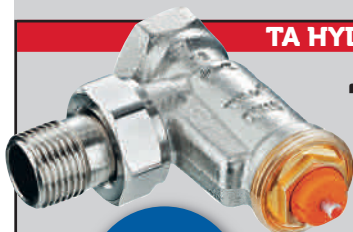


L'Hydro So laire est une chaudière hybride à condensation et énergie solaire, avec ballon inox intégré de 220 litres. Elle associe la technologie de la condensation pour le chauffage et l'énergie solaire pour l'ECS, le tout géré par Ecoradiosystem Visio, une régulation numérique de très haut niveau. Sa capacité de favoriser l'échange solaire permet d'obtenir au moins 50 % d'ECS gratuite avec un seul capteur, quelle que soit la région. Côté chauffage, elle peut gérer jusqu'à 3 circuits, et une modulation totale de puissance de 0 à 14 kW, ou de 0 à 20 kW.

Hall 3 stand U032

www.frisquet.fr

TA HYDRONICS



Thermostatique à équilibrage facile

Le robinet thermostatique A-exact intègre un dispositif d'équilibrage qui supprime les surdébits et permet de maximiser la condensation des chaudières et l'efficacité des PAC. Le débit requis pour chaque radiateur se règle très facilement grâce à la clé prévue à cet effet. Le débit ainsi ajusté ne sera ainsi jamais dépassé, même en cas de variation de pression provoquée par des changements dans l'installation (fermeture de robinets par exemple). Disponible en DN 10, 15 et 20, en version droit, équerre et équerre inversée, son corps en bronze résistant à la corrosion est conçu pour un raccordement à la tuyauterie filetée, avec des raccords à compression à des tubes en acier, en cuivre ou multicouches. Le débit est réglable de 10 à 150 litres par heure.

Son débit ajusté grâce à une clé dédiée, ses différentes versions

Hall 2 stand K006

www.tahydronics.com.fr

RF-TECHNOLOGIE

Volet de désenfumage

Kamouflage est un volet de désenfumage à portillon esthétique. Il apporte une réponse aux besoins d'intégration architecturale (absence de grille de façade) et aux contraintes de sécurité incendie, d'efficacité et de maintenance. Avec sa plaque de façade recouvrable avec des revêtements décoratifs, il se fond dans la paroi, sans rupture esthétique. De plus, côté technique, il assure un gain thermique de 30 % par rapport aux solutions pourvues d'une grille d'habillage et sa résistance au feu est de 120 minutes selon les normes européennes. Le volet est soumis à un différentiel de pression de 500 Pa pendant l'essai feu (l'étanchéité est testée à 1 500 Pa à température ambiante). Enfin, il propose une isolation acoustique améliorée (-28 dB).



Son gain thermique, sa résistance au feu et son isolation acoustique

Hall 1 stand F062

www.rft.be

PALAZZETTI

Poêle à pellets silencieux



Le poêle à pellets Ecofire® Lola est le premier poêle à pellets étanche pouvant devenir silencieux. Il offre la possibilité d'exclure la ventilation forcée pour fonctionner en convection naturelle, tout comme un poêle à bois. Ainsi, une partie de la chaleur est accumulée par le revêtement, qui la restitue graduellement à la pièce alors que l'autre partie, qui est véhiculée à travers un échangeur, active un mouvement de convection naturelle adéquat pour un silence absolu. Puissance de 9 kW.

Hall 3 stand V126

www.palazzetti.it

VERGNE INNOVATION

Chaudière à condensation



La chaudière murale à gaz à condensation MC3 offre la particularité de moduler sur une très grande plage de puissance de 0,8 à 28 kW en continu. Cette performance technique, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet, est assortie d'un rendement constant sur toute la plage de modulation (108 % PCI). Au catalogue du spécialiste, différentes versions en fonction des besoins : chauffage seul, mixte instantané, micro-accumulé ou accumulé. Chez le même fabricant, un produit au sol, la chaudière SC3, qui dispose des mêmes qualités.

Hall 3 stand U037

www.vergne-innovation.eu

BOSCH

PAC géothermale

La nouvelle gamme Compress 5 000 et 6 000 LW comporte 8 modèles de 6 à 11 kW en version monophasée (5 000 LW) et 2 modèles de 13 et 17 kW en version triphasée (6 000 LW), ces deux nouveautés offrent un large éventail de possibilités, tant pour le neuf que pour la rénovation, avec une température de départ jusqu'à 65 °C. Ces nouvelles PAC permettent la gestion en standard de 2 circuits de chauffage + ECS, voire jusqu'à 4 circuits grâce à l'accessoire multimodule.



Hall 3 stand V081

www.bosch-climate.fr

BEKA

Nattes capillaires

Les nattes de BeKa sont composées de tubes capillaires très fins en polypropylène dans lesquels circulent de l'eau chaude ou froide permettant un chauffage ou un refroidissement des pièces le plus naturel possible. Ce sont les principes de rayonnement et de convection qui opèrent, en tenant compte de la température extérieure. Ces nattes peuvent être utilisées dans les plafonds et les murs ainsi que pour le chauffage au sol. Fabriquées en Allemagne, elles sont distribuées en France sous la marque KaRo®.


www.karosystems.com

ECOMETIS

Microcogénération à granulés de bois



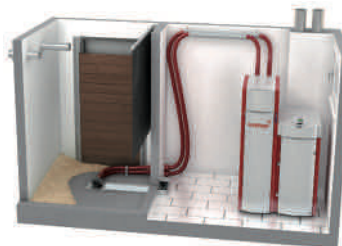
Le spécialiste des turbines cogénératrices à haut rendement énergétique biomasse a breveté un procédé de chaudières à microcogénération destinées au marché domestique et au petit tertiaire. Le principe est de produire de la chaleur pour le chauffage et l'ECS avec une production simultanée d'électricité. Pour une chaudière à granulés bois de 25 kW, on produit 3 kWe d'électricité, ce qui permet de tendre vers l'autonomie et de réduire la facture énergétique.

Hall 3 stand T132

www.ecometis.fr

WINDHAGER

Système d'aspiration pour pellets



Avec son nouveau système d'aspiration à une sonde pour les besoins réduits en pellets, le fabricant complète sa gamme de solutions. Pour le transport des pellets du silo de stockage à la chaudière, celui-ci utilise, depuis de nombreuses années, un système d'aspiration sous vide, dont l'efficacité est remarquable. Ce système présente deux principaux avantages : d'une part, il est extrêmement fiable et ne nécessite aucun entretien ; d'autre part, il est très flexible en termes d'encombrement. La chaudière et le silo peuvent être distants jusqu'à 25 mètres.

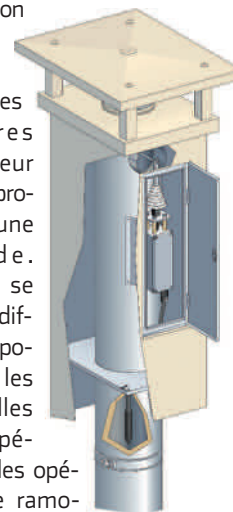
Hall 3 stand T117

www.windhager.com

POUJOLAT

Filtration des fumées

Top Clean est un système de filtration des fumées destiné aux appareils de chauffage au bois pour le neuf ou la rénovation (bûches, granulés, plaquettes). Il permet la filtration des poussières liées à une combustion imparfaite des appareils situés par exemple en zone réglementée. Il s'agit d'un générateur haute tension à courant continu qui « ionise » les poussières lors de leur passage à proximité d'une électrode. Celles-ci se fixent par différence de polarité sur les parois. Elles sont récupérées lors des opérations de ramonage.



Hall 3 stand T066

www.poujolat.fr

SEGUIN

Régulation pour poêle à bois

C'est le fabricant danois Hwam qui a mis au point Autopilot IHS, un système qui analyse en permanence les composés des fumées lors de la combustion. Une télécommande, qui fait office de thermostat déporté, émet un signal sonore lorsque le combustible vient à manquer. Selon le fabricant, cette automatisation améliore le rendement de 17 % et économise jusqu'à 50 % de bois. De même, les rejets de particules dans l'atmosphère sont réduits.

www.seguin.fr


ZEHNDER

Bouches pour ventilation double flux

Les bouches de ventilation longue portée Long-Flow permettent de conserver de belles hauteurs sous plafond dans les pièces à vivre et facilitent l'installation d'un système de VMC double flux, en réduisant les longueurs de réseau, en neuf comme en rénovation. Elles complètent les installations de gaines extraplates Comfoflat 51. Leur portée est de 4,50 m. Diamètre 105 mm. Fixation facile, directement sur le mur. Il existe une version spéciale pour l'extraction.


www.zehnder.fr/comfosystems

CIAT/NEOVIA

Pac air/eau split

Ciat invente la 1^{re} pompe à chaleur air/eau combinant les avantages du monobloc dans une conception split. Le module externe est livré avec une liaison flexible, à laquelle est brasé l'échangeur de type condenseur, composant ainsi un ensemble serti. Nécessitant uniquement un passage de 160 mm de diamètre, cet ensemble breveté module externe/flexible/échangeur se raccorde hydrauliquement et électriquement au module interne. L'ensemble est géré par la régulation sans fil HomeConnect.



Hall 2 stand H036

www.ciat.fr

AMZAIR INDUSTRIE

PAC monobloc

Optim' Duo groupe en un seul appareil les fonctions de chauffage, d'ECS (150 l) et de rafraîchissement. Très compacte, 60 x 60 x 222 cm, la PAC se caractérise par une grille extérieure simple et discrète, avec l'arrivée d'air et le rejet après captation des calories. Une invention et une exclusivité de ce fabricant français. Elle bénéficie d'un COP favorable, jusqu'à 4,42. Elle peut être associée à différents émetteurs : radiateurs, ventiloconvecteurs ou plancher chauffant.



Hall 3 stand S117

www.amzair.eu

SWEGON

Centrale thermodynamique

Tellus est une centrale thermodynamique avec régulation intégrée capable de couvrir l'ensemble des besoins du bâtiment en air, eau chaude et eau glacée. Elle s'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle est composée d'une centrale de traitement d'air avec un échangeur de chaleur rotatif, d'une pompe à chaleur eau/eau, d'un module hydraulique (pompes, échangeurs, vannes), et d'un module d'échange qui récupère l'énergie de l'air extrait. Elle est équipée de 2 réservoirs tampons pour stocker l'énergie excédentaire si la production est supérieure aux besoins.



Hall 1 stand F005

www.swegon.com/fr

PANASONIC

PAC pour maison BBC



Aquarea Monobloc 5 kW est une pompe à chaleur haut rendement de classe A, plus particulièrement destinée aux maisons basse consommation. Elle est labellisée Passivhaus et conserve ses performances même par -20 °C. Toutefois, elle est équipée d'un chauffage électrique d'appoint de 3 kW pour les périodes de froid extrême.

Son COP de 5,08 est remarquable. Elle est très facile à installer, puisque tous les composants sont regroupés dans la même unité. En option, il est possible de la piloter via un smartphone.

www.panasonic.eu

UBBINK

Distribution VMC double flux

Le système Air Excellent devient le premier système de distribution d'air certifié TÜV SÜD. Il s'agit d'un réseau de conduits semi-circulaires, destiné aux systèmes de VMC double flux utilisés dans le secteur résidentiel et les petits bâtiments tertiaires. Les connexions mécaniques fiabilisent l'installation qui, par ailleurs, affiche des propriétés antibactériennes et antistatiques. La maintenance et le nettoyage sont aisés.



Hall 5A stand D071

www.ubbink-france.fr

GRUNDFOS

Circulateur intelligent



Le Magna 3 est un circulateur à haut rendement énergétique pour le chauffage/climatisation, la géothermie et les applications d'ECS. Il existe en version simple et double. Il est doté de la fonction Autoadapt et Flowadapt. Une hydraulique optimisée, une nouvelle chemise de rotor en composite ainsi qu'un rotor à aimant néodyme lui confèrent un indice de performance énergétique allant de 0,17 à 0,20, selon les modèles. Il est prêt pour la directive EuP 2015. Doté d'un écran couleur TFT 4" et d'une interface utilisateur intuitive, il est facile à paramétrer.

Hall 2 stand L006

http://fr.grundfos.com

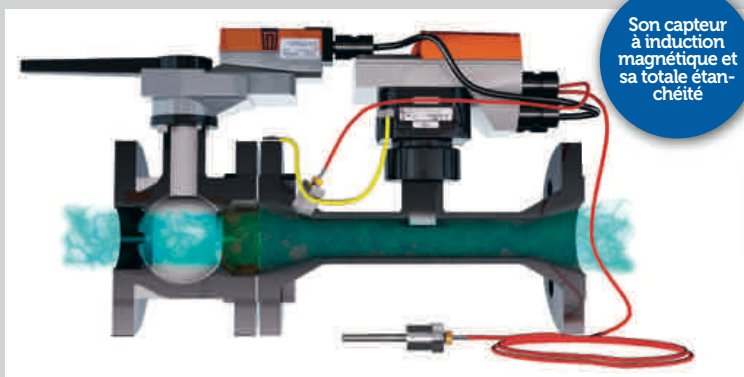


La sélection de la rédaction

BELIMO

Vanne 2 voies

L'Energy Valve est une vanne 2 voies de régulation indépendante de la pression avec fonction d'équilibrage dynamique intégrée, destinée aux installations chauffage-climatisation-ventilation. Elle peut être pilotée en mode conventionnel (0-10V) ou sous protocole BACnet. Grâce au capteur à induction magnétique utile à sa fonction d'équilibrage dynamique, la lecture du débit est continue. Selon les applications, avec ses sondes de température (départ et retour) connectées au bloc fonctionnel, l'énergie chaude ou froide est intégrée. Sa technologie à boisseau sphérique lui garantit une étanchéité totale (Classe A - EN 12266-1). La fonction « limitation Delta T » permet de livrer la puissance soustraite à hauteur de valeur maximale fixée.



Son capteur à induction magnétique et sa totale étanchéité

Hall 1 stand E089

www.belimo.fr

OVENTROP

Thermostatique design

Le thermostat Pinox avec bulbe liquide permet un réglage de la température ambiante. Au design moderne, il associe des lignes élégantes ainsi qu'un fonctionnement précis : plage de réglage : de 7 à 28 °C avec une échelle de valeur indicative : * 1-5. Élément du bulbe : bulbe liquide, température du bulbe : maximum 50 °C, température de l'agent chauffant : maximum 120 °C.



Hall 2 stand L070

www.oventrop.fr

CORDIVARI SRL

Ballon solaire

Le Puffermas 2 CTS est le nouveau réservoir « Puffer » spécifiquement développé pour une utilisation dans les systèmes solaires. Il fournit une haute et efficace production d'ECS grâce à son module MACS incorporé. Sa conception interne améliore les performances thermiques, malgré une faible isolation des absorbeurs solaires, mais avec une forte stratification thermique.



Hall 3 stand X016

www.cordivari.it

ZYPHO

Échangeur pour eaux usées



Des milliers de kWh partent à l'égout chaque jour lorsqu'on prend des douches. Zypho commercialise un échangeur de chaleur compact et à haute efficacité, qui s'installe sous le syphon de la douche. Les calories récupérées préchauffent l'eau froide en amont du mitigeur ou de la production d'eau chaude. Elle est préchauffée jusqu'à 30 °C. Le taux de récupération de chaleur atteint 80 %, soit une économie d'énergie de 40 % sur la production d'ECS, avec un amortissement en deux ans environ, selon le fabricant.

Hall 3 stand U140

<http://zypho.eu>

AJTECH

Chauffe-eau thermodynamique

Le Monosan NF est un chauffe-eau thermodynamique monobloc, certifié NF, en conformité avec les impératifs de la RT 2012. Avec un COP de 3,7, il permet de faire jusqu'à 65 % d'économies d'énergie. Écoresponsable, il réduit les émissions de CO₂. La gamme se décline en 3 versions : 200, équipée d'une cuve de 210 l ; NF 300, équipée d'une cuve de 270 l, et 300 S, équipée d'une cuve de 265 l et d'un échangeur thermique complémentaire permettant de recevoir tout type d'énergie.



Hall 3 stand V131

www.ajtech.fr

DE DIETRICH

Chauffe-eau sur air extrait



Kaliko TWH 200 EV récupère les calories extraites des pièces humides (cuisine, salle de bains et WC) pour produire de l'ECS. Selon le fabricant, il faut escompter jusqu'à 65 % d'eau chaude gratuite. Il offre une capacité de 216 litres et un COP de 3,2. Il peut couvrir les besoins en ECS d'un foyer de 2 à 6 personnes sur un débit d'air extrait dont l'amplitude varie de 20 à 265 m³/h. Il est équipé d'une pompe à chaleur qui réchauffe l'eau jusqu'à 65 °C et il est livré avec une régulation radio.

Hall 3 stand V047

www.dedietrich-thermique.fr

ATLANTIC

Radiateur électrique

Maradja est un radiateur de type chaleur douce à inertie. Son corps de chauffe en fonte lui permet d'apporter une chaleur inertielle sans assécher l'air, et sa façade chauffante diffuse une chaleur douce et homogène. Sa fonction Pilotage Intelligent, une innovation du fabricant, permet de réaliser jusqu'à 45 % d'économies d'énergie. Un simple appui sur la touche Auto active cette fonction, qui lance une autoprogrammation adaptée au rythme de vie des habitants, un apprentissage du temps de montée en température spécifique à la pièce, le tout avec un réajustement en continu, en fonction des imprévus.

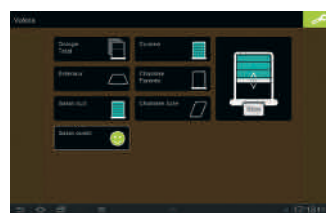


Hall 3 stand V016

www.atlantic.fr

DELTA DORE

Gestionnaire d'énergie



Delta Dore a développé une gamme de gestionnaires d'énergie 3 en 1 répondant aux trois points essentiels de la nouvelle réglementation thermique RT 2012 : indication des consommations, gestion du chauffage et de l'ECS. Il est destiné à l'habitat neuf et au petit tertiaire. Il est composé d'un appareil d'ambiance avec écran tactile, d'un boîtier modulaire, d'une sonde extérieure, de 3 transformateurs d'intensité. Possibilité de pilotage des occultants en fonction de la saison et de l'ensoleillement.

Hall 1 stand E025

www.deltadore.com

TOSHIBA

Plateforme de gestion

Pluzzi est une plateforme de gestion énergétique en résidentiel. Elle permet de proposer des services d'efficacité énergétique en aval du compteur et des services de pilotage des appareils domestiques connectés. Elle se compose d'une plateforme Cloud ouverte et sécurisée, d'interfaces simples et d'un réseau domestique (unité centrale Pluzzi, capteurs, module pour compteur électrique, prise intelligente). L'utilisateur dispose d'informations et de moyens d'action pour mesurer les consommations électriques, réguler la température et automatiser des actions d'économies d'énergie.



Hall 2 stand J019

www.toshiba.fr

La sélection de la rédaction

SCHNEIDER ELECTRIC

Solution tout en un



La solution tout en un SmartStruxure Lite est dédiée à la gestion de l'énergie et du confort dans les petits et moyens bâtiments neufs ou en rénovation, sur de nombreux segments tels que commerces, immobilier de bureaux, éducation, santé (maisons de retraite...), hôtels... Résolument axée sur l'efficacité énergétique active, elle gère la CVC, l'éclairage et les stores afin d'optimiser l'énergie et le confort des occupants tout en permettant un suivi convivial des consommations sur Internet. Solution multiprotocole, les produits communiquent en ModBUS, BACnet, CANbus, IP/Ethernet ou en wireless EnOcean, Zigbee. De plus, grâce à un Web serveur intégré, tout est disponible en ligne sans logiciel supplémentaire pour réaliser la programmation et la visualisation des programmes des boucles PID, des alarmes, des tableaux de bord... Le contrôle à distance devient possible. Nul besoin de se déplacer pour dépanner et effectuer des opérations de maintenance simples.

Son Web serveur intégré, son contrôle à distance sans se déplacer

Hall 1 stand D077

www.schneider-electric.com

NETATMO

Thermostat pour smartphone

Le thermostat pour smartphone de Netatmo, dessiné par Starck, permet le pilotage d'une installation de chauffage en toute simplicité. Cela, aussi bien depuis l'intérieur de la maison qu'à distance, pour une résidence secondaire par exemple. Il est capable de déterminer les habitudes de vie des occupants en répondant à quelques questions. Il prend en compte les temps de sommeil, d'absence et de présence afin d'ajuster automatiquement la température aux activités de l'utilisateur sans qu'il ne s'en préoccupe. Les utilisateurs peuvent aussi commander manuellement leur thermostat. Afin de s'accorder à la décoration, ou à l'humeur du moment, il passe du blanc à la couleur en un instant. Il suffit d'y glisser au dos l'un des 5 films de couleurs interchangeable pour obtenir un reflet coloré, doux et léger, qui apporte une délicate touche d'originalité.

Sa prise en compte automatique des habitudes, son design signé Starck



www.netatmo.com

GEWISS

Hublot LED



Bolla LED est un hublot étanche IP55 qui affiche une durée de vie de 30 000 heures : plus de 10 ans sans maintenance à raison de 8 h/jour d'utilisation. Il existe différentes versions avec ou sans détecteur de présence ou de luminosité et temporisation. C'est un appareil idéal pour un balisage économique. Deux tailles et deux puissances (12 et 30 W) équivalent respectivement à celles des lampes incandescentes 60 W et 150 W, soit jusqu'à 80 % d'économie d'énergie. Deux températures de couleur 30 000 K ou 40 000 K. IRC = 75. 2 000 lm.

Hall 1 stand A057

www.gewiss.com

SOMFY/PHILIPS

Éclairage optimisé



Somfy et Philips ont fait converger leur expertise et leur métier pour développer des solutions de synergie intelligente entre la lumière naturelle et artificielle et maximiser le confort des occupants tout en minimisant l'impact énergétique des bâtiments. Concrètement, le "light balancing" maximise les apports solaires pour ajuster et ainsi économiser le niveau d'éclairage artificiel. On atteint ainsi jusqu'à 50 % de réduction sur les deux postes majeurs de consommation énergétique (critère Cep).

Hall 1 stand E005

www.somfy.fr / www.lighting.philips.fr

HONEYWELL

Système d'alarme sans fil

Le kit d'alarme sans fil Global Guard se caractérise par une très grande flexibilité. Il est doté d'une passerelle IP, d'une caméra, d'une sirène et de contacteurs de portes et de fenêtre. Il permet un accès aux informations 24h/24 : il suffit d'une connexion Internet sur son smartphone. De même, le système déclenche des alertes sur le téléphone mobile en cas d'intrusion. Il enregistre et stocke les séquences vidéo sur une carte SD pour une plus grande tranquillité d'esprit.



Hall 1 stand C035

www.honeywell.com

FLUKE

Thermomètre infrarouge



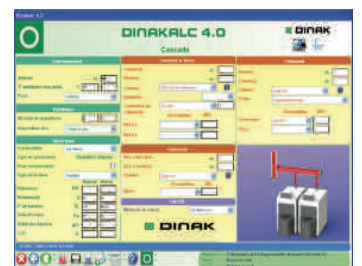
Le VT04, thermomètre infrarouge visuel, est équipé du système PyroBlend® Plus, pour une image 4 fois plus nette. De plus, il dispose de fonctionnalités d'alarme automatiques. Il effectue des affichages et enregistrements sous forme d'images numériques ou infrarouges stockées sur une carte micro-SD fournie. Le logiciel, SmartView® inclus autorise l'importation des images. Il est livré avec une batterie Li-ion pour une plus grande liberté d'intervention.

www.fluke.fr

DINAK

Calcul des conduits de fumées

Dinakalc 4 de Dinak est un logiciel de calculs destiné au dimensionnement des conduits de fumées, dans le respect de la réglementation, et cela très rapidement. Fonctionnant sous environnement Windows, la version 4.0 intègre les évolutions du marché : prise en compte des caractéristiques de surpressions et de mise en œuvre en cascade des appareils à condensation, développement de solutions techniques telles que les systèmes 3CE + dans le collectif ou les poêles à granulés de bois dans le domestique. Le développeur accompagne ses clients dans l'étude et la réalisation de leurs projets domestiques et industriels.



www.dinak.com

CARDONNEL INGÉNIERIE

Site mobile

Le site mobile www.abcing.fr propose plus de 50 outils de calculs pratiques pour faciliter le quotidien des ingénieurs, maîtres d'œuvre, artisans, étudiants et tous les professionnels du bâtiment. Organisés en 8 familles (Chauffage, Sanitaire, Ventilation, Énergie, Isolation, Utilitaires, RT 2012 et Autres), ces outils permettent de calculer, en quelques instants -à partir de son smartphone, sa tablette ou son PC- performances énergétiques, coefficient U d'une paroi, dimensionnement d'un radiateur, etc.



Hall 3 stand S070

www.cardonnel.fr

TROTEC

Chauffage électrique pour chantier



La gamme des chauffages électriques TEH superposables se compose d'appareils professionnels spécialement pensés et conçus pour répondre à des contraintes importantes. La bonne focalisation du flux d'air chaud et la soufflerie puissante (1 440 m³ pour le TEH 100) permettent de chauffer rapidement et uniformément des chantiers, des sites industriels ou agricoles. L'air chaud généré, sans condensation, est adapté aux pièces non aérées et peut s'utiliser en complément d'un déshumidificateur pour accélérer le temps de séchage.

Hall 1 stand B057

www.trotec24.fr



La sélection de la rédaction

CLIMALIFE-GROUPE DEHON

Fluide caloporteur

Greenway® Solar -30C est un fluide caloporteur prêt à l'emploi à base de 1,3-Propanediol et d'inhibiteurs de corrosion organiques longue durée. La matière première utilisée, le 1,3-Propanediol, d'origine végétale, est issue de matières premières renouvelables. Sa formulation est exempte de borax pour répondre à la directive européenne 2005/58/CE du 15/09/2008. Greenway® Solar est principalement adapté pour les circuits de production d'eau chaude sanitaire comportant des capteurs solaires thermiques plans ou tubulaires sous vide. Sa haute stabilité thermique

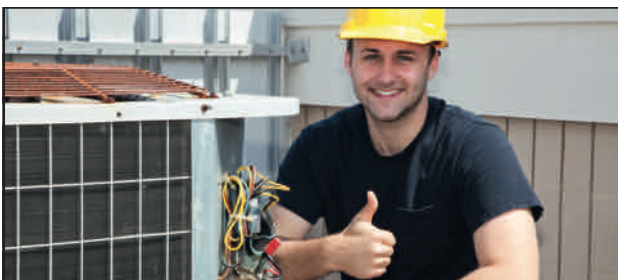


est l'une de ses caractéristiques innovantes pour l'application en circuit solaire thermique. Il évite le goudronnage des circuits et permet une durée de vie plus longue des installations.

Sa formulation sans borax et sa haute stabilité thermique

Hall 2 stand L109

www.dehon.fr



Je m'abonne à l'année pour 25 euros !



ABONNEZ-VOUS!

Nom de l'entreprise* :

Prénom et nom de l'abonné* :

Téléphone* :

Adresse de livraison* :

Code postal* [] [] [] [] [] Ville* :

Adresse e-mail :

Comment avez-vous connu le journal ? :

► **Je souhaite recevoir pendant 1 an**** (8 parutions/an) :

- 1 exemplaire par numéro au prix de **25** €/an
- 5 exemplaires par numéro au prix de **60** €/an
- 10 exemplaires par numéro au prix de **100** €/an
- 30 exemplaires par numéro au prix de **180** €/an
- 50 exemplaires par numéro au prix de **250** €/an
- 100 exemplaires par numéro au prix de **390** €/an

► **Je règle mon abonnement par chèque postal ou bancaire** à l'ordre de **Groupe Gratuit Pros**

Date : _____ Signature : _____

À renvoyer à : Groupe Gratuit Pros - Service Abonnement

8-10 rue des Blés - 93210 La Plaine-St-Denis - Tél. : 01 49 98 58 45

Offres valables pour un unique point de livraison. Pour être prise en compte, votre demande doit être impérativement complète et accompagnée de son règlement. Une facture vous parviendra par retour de courrier.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en écrivant à notre service Abonnement.

*Mentions obligatoires.

**Offres valables pour tarifs postaux France métropolitaine jusqu'au 31 juillet 2014. Pour les abonnements vers l'étranger : nous contacter par téléphone au 01 49 98 58 45 ou par e-mail : j.pouliquen@zepros.fr

Vite!

COMPLÉMENTARITÉ
SAED rachetée



Viessmann Faulquemont SAS, centre de compétences du solaire thermique et des ballons d'ECS pour l'ensemble du groupe, confirme la reprise des activités de la société SAED, créée en 2008. Cette start-up, installée à Sophia Antipolis près de Nice, a développé et commercialisé une technologie de capteurs solaires thermiques particulièrement bien adaptée aux réseaux de chaleur, aux écoquartiers ainsi qu'aux installations industrielles.

GNL

Enlèvement dans le 44

Dans le cadre de son contrat d'approvisionnement avec GDF Suez, Primagaz mobilisera ses propres camions-citernes de gaz naturel liquéfié, pour alimenter ses clients industriels non reliés aux réseaux de distribution de gaz. La mise en service du terminal de Montoir-de-Bretagne (44) permet au distributeur de consolider et de réduire sa chaîne logistique, et de sécuriser encore le service proposé à ses clients industriels de l'ouest de la France.



PROMOTION PAC AIRWELL

Prêt à taux zéro

Depuis le 1^{er} octobre 2013, les installateurs agréés Bleu Ciel d'EDF et Domofinance pourront faire bénéficier leurs clients souhaitant installer une PAC Airwell d'un prêt à taux zéro. Cette opération est valable sur les 100 premières PAC air/eau hautes températures split et monobloc. Ce PTZ est réservé aux particuliers faisant faire leurs travaux par un partenaire agréé installateurs de PAC. Il court sur des montants empruntés de 1 500 à 9 999 € pour une période de 12 à 48 mois.

Toutes les informations sur <http://partenaires.domofinance.com/> et sur le portail CEE d'EDF <https://portailcee.edf.fr>

STRATÉGIE

Groupe Socoda dévoile son plan d'actions pour 2014

Les Plans d'actions et d'animations commerciales (PAAC), ce sont des rendez-vous incontournables pour les réseaux spécialisés de Groupe Socoda. Le 8 octobre dernier, Philippe de Beco et sa « garde rapprochée » présentaient les chiffres et les actions clés qui seront mises en œuvre pour l'année prochaine.

L'activité Sanitaire/Chauffage regroupe 47 adhérents représentant 145 points de vente, pour un chiffre d'affaires de 110 M€. Les 107 fournisseurs référencés ont vraiment joué le jeu des PAAC en 2013, puisque 95 % d'entre eux y ont participé. La situation est bonne, mais moins impliquante du côté des adhérents, qui ont été seulement 85 % à relayer les différentes actions proposées.

Pour 2014, quatre outils seront créés ou réactualisés : une charte engagement écoresponsable, un guide pédagogique, la plaquette développement durable



Les chiffres et les actions clés pour 2014 ont été présentés le 8 octobre dernier.

et le catalogue Expert écoresponsable. Les journées promotionnelles semestrielles vont être reconduites, ainsi que les promos exclusives et les promos flash adhérent.

Tarifs et éléments marketing à disposition

Le numérique devrait prendre une plus grande place dans la stratégie dite multicanal. Seront mis à disposition en ligne des

tarifs et des éléments marketing, ainsi qu'une procédure de devis/panier en direct avec l'adhérent.

DOMOTICIENS SOMFY

Une centaine de postes à l'horizon 2015

Le lancement officiel a eu lieu en 2012. Basé sur un partenariat entre Somfy et des professionnels reconnus de la domotique (intégrateurs, installateurs multimédias...), ce nouveau métier permet de mettre en avant les solutions domotiques du fabricant.

Ainsi, ces spécialistes de la convergence des équipements automatisés de la maison sont capables de conseiller, concevoir et installer des systèmes complexes utilisant des protocoles de communication différents, autour de la box domotique TaHoma, de Somfy.

Un partage des tâches

Chaque tâche est parfaitement identifiée. D'un côté, les experts Somfy posent les différents produits de fermeture (volets roulants, stores, portails, portes de garage, etc.). de l'autre, les domoticiens agréés les mettent en connexion avec le chauffage, l'éclairage, l'alarme et le système multimédia de l'habitation.

En toute logique, un site de vente en ligne devrait suivre très prochainement. Pour compléter le dispositif, une plateforme marketing direct sera mise en place, avec la possibilité d'entretenir le contact avec les clients via SMS, e-mail ou message vocal.

Et en guise de conclusion, le président du directoire s'est adressé aux fournisseurs partenaires présents en les assurant de tout le soutien des adhérents en cette période encore fragile, et en soulignant que « nous pouvons donner du sens et une véritable valeur ajoutée à toutes les innovations que vous commercialisez ». ●

RÉSEAU DE NÉGOCE SPÉCIALISÉ

Thermador accélère !

Pour suivre les dernières évolutions du marché induites par les réglementations thermiques successives, le groupe Thermador a constitué, le mois dernier, la société Axelair.

Cette entité aura pour vocation de fournir aux grossistes en sanitaire/chauffage une gamme étendue de matériels dans le domaine de la ventilation pavillonnaire (extracteurs, VMC, double flux, conduits, bouches et entrées d'air). Ce partenariat solide a été établi avec l'industriel italien

Vortice, qui a confié à Axelair sa clientèle française de grossistes en sanitaire/chauffage. Vortice France, qui est présente en France depuis 1974, conserve le suivi du négoce électrique.

C'est Lionel Grès, 45 ans, ingénieur Arts et Métiers, ancien directeur d'Emat, qui prend les commandes des opérations. Cette nouvelle organisation commerciale sera opérationnelle en janvier 2014, date à laquelle le catalogue d'Axelair sera disponible. ●

Infos : lgres@axelair-ventilation.fr



Au technicien l'installation, au domoticien la mise en connexion.

Résultat : un client final satisfait à 100 %, puisque ces deux corps de métier, complémentaires, ont apporté le meilleur de leurs compétences respectives.

Aujourd'hui, ce réseau compte une quarantaine de professionnels et le fabricant souhaite monter en puissance dans les 2 prochaines années pour en compter, à terme, une bonne centaine. ●

Nouveau!



GRIFFON POLY MAX®

COLLER, MONTER ET ÉTANCHER

Économiser du temps lors d'une installation est très important pour les professionnels. C'est pour cette raison que nous avons développé une nouvelle gamme Poly Max® de sorte à obtenir une formulation exclusive Express permettant de réaliser des assemblages encore plus rapidement. Cette nouvelle gamme Express, basée sur la technologie SMT permet d'obtenir un gain de plusieurs heures et seulement 4 heures, soit 10 fois plus vite que la précédente gamme. Les installations sont ainsi

réalisées plus rapidement, permettant aux professionnels de gagner en temps précieux. 3 versions Poly Max® Express sont disponibles en fonction de la nature de l'installation: SMT Polymer Express pour une installation flexible, High Tack Express pour une prise initiale très élevée et enfin Fix & Seal Express pour une durabilité élevée. Nouvelle Gamme Poly Max® Express la meilleure solution (1) la plus rapide pour tous les travaux de collage, montage et d'étanchéité.



Griffon.

Équipement professionnels.

www.griffonfrance.fr

© Griffon 2014. Tous droits réservés.

"J'ai fondé UCAR"

Ils ne font pas le même job que vous? Tant mieux! Chaque mois, dans cette rubrique, un entrepreneur vous fait partager sa vision de l'économie, son histoire, son expérience. En fondant l'enseigne de location UCAR, Jean-Claude Puerto Salavert, patron visionnaire et déterminé, n'envisage rien moins que de révolutionner l'usage de l'automobile en se positionnant comme une alternative à la propriété.

Jean-Claude Puerto Salavert

// Les qualités d'un chef d'entreprise se révèlent progressivement. On ne naît pas entrepreneur. On le devient. //

1 Votre jour le plus marquant sur le plan professionnel?

En 1988, je rentrais des États-Unis après avoir obtenu un MBA. J'avais 30 ans et une forte détermination à entreprendre. Je suis allé voir un capital risker avec des dossiers d'entreprises à reprendre, dont une briqueterie

dans le Sud-Ouest. Mon interlocuteur me parle alors d'ADA, une affaire de location de véhicules d'occasion dans laquelle il a investi et qui va probablement déposer le bilan. Il me propose de rencontrer le fondateur, Jean-Yves Vigouroux. J'y vais à reculons et c'est un coup de foudre professionnel! On est repartis de zéro pour relancer l'entreprise. En 1997, elle était valorisée en Bourse à presque 1 milliard de francs. Finalement, ce rendez-vous dans un bureau du boulevard Haussmann à Paris a fondé mon destin professionnel dans l'automobile de location depuis bientôt vingt-six ans, avec la création dix ans après d'UCAR.



2 À quel âge avez-vous eu envie de créer une entreprise?

Dès ma sortie de l'Inseec, j'avais 23 ans. J'ai donc créé une société de conseils et les affaires marchaient bien. Mais j'étais trop jeune et pas assez expérimenté. Faut de pouvoir me nourrir de l'expérience des aînés, j'ai ressenti comme un assèchement. J'ai revendu mes parts dans cette société que nous avons créée avec plusieurs amis, pour entrer chez Béghin-Say comme directeur financier. J'y ai rencontré des gens qui m'ont beaucoup appris professionnellement, mais je me

suis rendu compte qu'en faisant carrière dans une grande entreprise, je ne ferais probablement pas fortune! Donc la trentaine approchant, mon envie d'entreprendre s'est rappelée à moi. L'opportunité de reprendre des études pour obtenir un MBA aux États-Unis s'est présentée. Cela m'a permis de rebattre les cartes. Dans le contexte d'une université américaine, l'entrepreneur est un héros! Rien à voir avec le ressenti dans une faculté française où la fonction est finalement mécon-



nue, voire méprisée. Aux États-Unis, on se doit de devenir entrepreneur si on a suffisamment de pêche et de talent. J'ai hésité, mais je suis finalement rentré en France avec cette conviction: je veux entreprendre de nouveau!

3 Comment managez-vous votre entreprise ?

Un chef d'entreprise doit avoir une vision claire sur le cap à suivre. Encore plus lorsque vous créez vous-même cette entreprise. Nous avons créé UCAR avec cette vision : un monde sans propriété automobile. Et un objectif : transformer l'usage que l'on fait de l'automobile. Le consommateur est plus rationnel. Construisons l'entreprise qui va se poser en alternative et tentons d'impacter le changement. La responsabilité du patron, c'est aussi de savoir fédérer ses collaborateurs. Un patron est confronté

en permanence à la question : comment gérer les hommes et organiser les services de l'entreprise ? Sur ce modèle, vous avez presque une obligation de gestion démocratique. Mais vous n'êtes jamais certain du comment, même si vous avez des convictions. Je suis à l'écoute des signaux internes. Progressivement s'établit le consensus et c'est la responsabilité du chef d'entreprise d'établir ce dernier. Mais à un moment donné il faut prendre une décision. C'est à ce moment que l'on devient vraiment un patron !

4 Quelle vision avez-vous de l'entrepreneuriat en France ?

Développer l'entrepreneuriat est une nécessité. Le consommateur souhaite une alternative à l'offre formatée qu'on lui propose et c'est un réel souci pour les entreprises très industrialisées, qui ont une capacité de remise en cause très faible. Par ricochet, elles baissent la toile, licencient et vont s'installer ailleurs pour diminuer leurs coûts de production. Comment le leur reprocher ? Tout cela est assez sain, à condition que de nouvelles entreprises prennent le relais. Et les opportunités sont nombreuses. La den-

rée rare, c'est l'entrepreneur qui saisit ces opportunités. Je pense à l'entrepreneur formé. Les diplômés en France ne vont pas vers ce pourquoi on a le plus besoin d'eux. On veut être cadre sup' dans une entreprise internationale ou fonctionnaire, mais pas créer une entreprise. Les diplômés des écoles de commerce ou d'ingénieurs ne se tournent pas assez vers la création d'entreprise. Il faut faire bouger la proportion de gens qui ont les qualités requises pour créer une entreprise, mais ne le font pas.

5 Qu'attendez-vous de l'État pour y remédier ?

Il faut redorer le blason de l'entreprise. Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour France Info, moins de 1 % des familles seraient prêtes à soutenir leur enfant dans la création d'une entreprise. La défiance envers les entreprises et les entrepreneurs est très répandue en France. La collectivité doit envoyer le signal qu'elle a de la reconnaissance pour les créateurs d'entreprise. Dans le cas contraire, il ne faut pas s'étonner que les jeunes partent à l'étranger pour entreprendre et que le nombre de chômeurs continue d'augmenter. La reconnaissance du droit à l'échec est une autre donnée essentielle. En France, un entrepreneur qui réussit est for-

cément un voyou. S'il échoue, c'est un mauvais, il est ostracisé. Le droit à l'échec est une nécessité absolue pour la réussite. Si cette règle n'est pas acceptée, la réussite n'est pas possible. Quand on regarde l'économie française, il y a un énorme vide sur les entreprises de taille intermédiaire. Dans un monde en mutation, c'est le moment d'entreprendre. Mais ce n'est pas un jeu. Il faut accompagner la création d'entreprise et partager son expérience. Un cadre d'entreprise n'a pas forcément la capacité de créer son propre business. Les qualités d'entrepreneur se révèlent progressivement. On ne naît pas entrepreneur, on le devient.

Chiffres Clés

140 C'est le nombre de collaborateurs directs d'UCAR.

500 Il s'agit du nombre de personnes travaillant dans l'ensemble du réseau de franchisés.

240 Agences en France représentent UCAR.

6500 La flotte de véhicules proposée par UCAR dans l'Hexagone.

96M€ C'est le volume de CA réalisé en 2012 sous enseigne UCAR et réseaux associés.

5 dates clés

1981 Jean-Claude Puerto Salavert crée à 24 ans une société de conseil pour l'implantation de grandes surfaces.

1983 Il intègre Béghin-Say en tant que directeur financier de l'une des raffineries de l'entreprise.

1988 Il devient président d'ADA, en association avec Jean-Claude Vigouroux.

2000 Il crée UCAR, société spécialisée dans la location de véhicules de courte durée et de proximité. Le loueur se positionne en alternative low cost à la propriété automobile.

2011 UCAR est coté sur Alternext de NYSE Euronext Paris.

QUIZ ZEPROS

Z'êtes plutôt...

> Petit épicerie du coin ou grande surface ?

Petit épicerie ; je ne supporte pas de faire la queue aux caisses.

> Scooter, taxi ou transport en commun ?

Scooter taxi !

> Côté voiture : hybride ou sportive ?

Je suis les deux. La sportive le week-end. La petite hybride pour la semaine. Bien mieux adaptée à la ville.

> Cuisine moléculaire ou bœuf bourguignon ?

De plus en plus cuisine moléculaire ! Je suis intéressé par les expérimentations culinaires.

> Restaurant étoilé ou bistrot du coin ?

L'alternance des deux me convient bien.

> Bricolo du dimanche ou artisan ?

Jamais de bricolage. Laissons faire les professionnels.

> Maison en bois ou bien béton, verre et acier ?

J'aime le mélange des deux. L'ancien régénéré par les matériaux contemporains.

Nos experts

FINANCEMENT

CRÉDITRELAX



CRÉDITRELAX

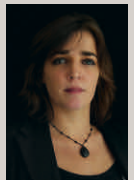
Stéphane Kirsch, fondateur du site français de courtage

en financements professionnels. Accompagnement des entrepreneurs dans leur recherche de financements professionnels.

www.creditrelax.com

JURIDIQUE

L'APPEL EXPERT



Claire Girard, responsable de L'appel expert, leader du renseignement juridique

par téléphone documenté à partir du fonds des Éditions Francis Lefebvre, Dalloz et Éditions législatives.

www.eff.fr

RESSOURCES HUMAINES
AJ CONSEIL

Alain Jacob, fondateur

d'AJ Conseil. Recrutement et ressources humaines, recherche, évaluation et sélection des cadres dans l'hôtellerie-restauration, distribution et métiers de service.

www.ajconseil.fr

COACHING EN ENTREPRISE

Espace Coaching Développement



Hélène Jacquot est coach d'entrepreneurs et d'équipes, spécialisée dans l'accompagnement du changement dans les TPE et les PME. Coaching individuel ou d'équipe. Hélène Jacquot est coach certifié Afaq Compétence.

Qu'est-ce que le crédit-bail ?

Les opérations liées au crédit-bail permettent aux entreprises de ne pas puiser dans leurs fonds propres pour acquérir des biens ou services destinés à leur exploitation. Cette solution de crédit professionnel peut financer 100 % de l'acquisition d'un bien mobilier ou immobilier.

■ Le porteur de projet n'est pas propriétaire du bien mais locataire, car c'est la société de crédit-bail qui achète le bien. Cependant, il lui est possible de devenir propriétaire du bien loué au plus tard en fin de contrat pour un prix fixé suivant les loyers déjà versés. Pendant la durée du contrat de crédit-bail, le bien financé n'est pas inscrit au bilan de l'entreprise, mais au



compte de résultat en charge de la location. Le crédit-bail est plus coûteux qu'un crédit classique, mais présente l'avantage d'éviter les formalités de récu-

pération de la TVA payée sur les investissements.

■ Le crédit-bail mobilier permet de financer les dépenses d'équipement de l'entreprise sur une

durée de douze à soixante mois. Les échéances sont mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles.

■ Le crédit-bail immobilier permet de financer le patrimoine immobilier des entreprises (tout bien immobilier à usage professionnel à construire, neuf ou d'occasion) sur une durée qui varie entre quinze et vingt ans. Le bien immobilier est donné en location à l'entreprise, qui peut devenir propriétaire si elle le souhaite, au plus tard à l'expiration du bail. Son avantage – comparé à un crédit professionnel classique – est de pouvoir inclure les travaux de rénovation dans l'enveloppe de financement, tout en limitant l'apport personnel. ●

Avec Créditrelax

Quelle fiscalité pour les voitures particulières qui sont inscrites à l'actif du bilan ?

Les entreprises qui inscrivent à l'actif du bilan des véhicules immatriculés dans la catégorie des voitures particulières, pour un prix d'acquisition supérieur à 18 300 € (9 900 € pour les véhicules les plus polluants), doivent réintégrer dans leur résultat fiscal la fraction de l'amortissement afférente à la partie du prix d'acquisition excédant cette limite (article 39-4 du Code général des impôts).

■ En cas de décomposition, la limitation porte tant sur la structure que sur les composants. Les charges afférentes à ces véhicules autres que l'amortissement (entretien, réparations,

essence) restent intégralement déductibles.

■ Suivant la doctrine fiscale, la limitation des amortissements déductibles n'est pas applicable lorsque les voitures sont nécessaires aux entreprises en raison de leur objet. Cette exception recouvre pour l'essentiel les exploitants de taxis, les ambulanciers, les auto-écoles, les entreprises de location de véhicules et les sociétés de crédit-bail. Ces entreprises peuvent déduire intégralement les amortissements passés en présentant les justifications requises à l'appui de leur déclaration de résultats. La fraction non déductible de l'amortissement est déterminée en appliquant au montant de



l'annuité d'amortissement pratiqué le rapport existant entre la fraction du prix d'acquisition

qui dépasse le plafond et ce prix d'acquisition. ●

Avec L'appel expert

L'appel expert
Renseignement juridique par téléphone

08 20 800 112* (n° Indigo : 0,11 € la minute)

Premier appel gratuit pour les lecteurs de Zepros (code : 35029710)

EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE
La solution juridique

EDITIONS LEGISLATIVES

DALLOZ

3 éditeurs juridiques répondent à vos questions

- 1 Appelez L'appel expert du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures
- 2 Posez votre question à notre juriste et obtenez une réponse immédiate
- 3 Si votre question nécessite une recherche approfondie, réponse garantie sous 48 heures
- 4 Recevez sur simple demande un extrait de documentation

Le coaching des équipes est-il un investissement rentable ?

La fin d'année est une période idéale pour pousser les équipes à atteindre les résultats et préparer la période suivante plus sereinement. Une équipe motivée et qui sait bien où elle va se mobilisera pour atteindre les objectifs de l'entreprise. Pour y parvenir, le coaching des équipes est un outil particulièrement efficace.

Le coaching des équipes est un investissement toujours rentable, utilisé de plus en plus régulièrement par les entreprises de taille intermédiaire et les PME, qui doivent s'adapter très rapidement aux évolutions du marché. De nombreuses offres existent pour dynamiser les équipes : de l'incitative, très à la mode en période de croissance et pour renforcer la cohésion, au training, plus sollicité lorsque les résultats sont difficiles à atteindre. Un bon indicateur d'un coaching d'équipe réussi est une amélioration certaine de l'autonomie de l'équipe, de sa cohésion et de son efficacité. Et ce, sur le long terme.

■ Comment choisir ?

Tout coaching d'équipe efficace proposera une implication à la fois collective et individuelle, après avoir fait ressortir la spécificité que chaque membre peut apporter à l'ensemble, outil à la fois de valorisation des complémentarités et d'économie de moyens.

Comptez entre quatre et six journées (au minimum une par trimestre et au maximum une par mois), et quelques formations spécifiques en atelier sur les fonctions

à renforcer (gestion du temps, communication relationnelle, efficacité des réunions...).

C'est un processus très précis sur deux à quatre trimestres, qui doit parfois démarrer par la mise à plat de la constitution même de l'équipe afin de préciser d'où l'on part et qui sera plus efficace pour quelle action. L'étape suivante est la détermination d'objectifs précis : ceux que l'équipe va se donner collectivement pour la période considérée, et ceux que chaque membre s'engagera

personnellement à atteindre, avec des indicateurs partagés et facilement mesurables.

Le suivi des résultats obtenus, au moins mensuel, permettra les ajustements nécessaires pour faire ressortir les leviers de réussite les plus pertinents au lieu de focaliser sur les manques. Le bilan en fin de parcours permettra à l'équipe de connaître ses points forts et les pistes d'amélioration, afin de poursuivre sa route en toute autonomie. ●

Avec H. Jacquot de Coaching-Dev



L'OMIG LANCE LE TROPHÉE CONTRAT DE GÉNÉRATION

L'Observatoire du management intergénérationnel (Omig) vient de créer le Trophée Contrat de génération. Son but : promouvoir le contrat de génération et ses bénéfices, mettre à l'honneur des exemples de contrats réussis et inciter les entreprises à se saisir du dispositif. Tous les personnels des sociétés de moins de 50 salariés bénéficiant d'un contrat de génération sont invités à participer au trophée. À la clé : des voyages, des chèques cadeaux et des tablettes pour les équipes gagnantes, et de la visibilité pour l'entreprise qui sera mise à l'honneur lors de la remise des prix au ministère du Travail.



Un gérant de SARL peut-il également être autoentrepreneur ?

L'autoentrepreneur est un travailleur indépendant bénéficiant d'un régime social particulier appelé microsocio.

■ Ce régime permet un calcul des cotisations sociales sur la base d'un taux fixe appliqué sur le chiffre d'affaires dégagé par l'entrepreneur. Ce régime est géré par le Régime social des indépendants (RSI).

■ S'agissant du régime de droit commun du travailleur indépendant, les cotisations sociales sont calculées sur le revenu professionnel soumis à l'impôt sur le revenu de l'entrepreneur. Or, la cotisation annuelle de base au titre de l'assurance maladie-maternité du travailleur indépendant (c'est-à-dire le travailleur non salarié non agricole

- article L 613 du Code de la Sécurité sociale) est calculée sur la totalité des revenus d'activité de l'entrepreneur (article D 612-2).

Autrement dit, il ne pourra être appliqué qu'un seul régime de cotisations sociales sur l'ensemble des revenus perçus en sa qualité de travailleur indépendant.

Tout dépendra de savoir si le gérant de SARL a la qualité de travailleur indépendant ou non. Si le gérant de SARL a la qualité de travailleur indépendant (c'est le cas du gérant majoritaire), il ne pourra pas cumuler son statut de gérant majoritaire avec celui de l'autoentreprise. En effet, le gérant majoritaire cotise déjà auprès du RSI sur la base du régime de droit commun

des travailleurs indépendants. Il ne pourra donc bénéficier du second régime de cotisations sociales que constitue le régime microsocio (réponse ministérielle à M. Hunault).

■ Si, en revanche, le gérant de SARL n'a pas la qualité de travailleur indépendant (c'est le cas du gérant égalitaire ou minoritaire), il pourra cumuler son statut de gérant égalitaire ou minoritaire avec celui d'autoentrepreneur. En effet, le gérant égalitaire ou minoritaire, rémunéré pour ses fonctions, ne relève pas du régime des travailleurs indépendants, mais du régime général de sécurité sociale. Ce régime n'est pas géré par le Régime social des indépendants mais par l'Urssaf. ●

Repères

Économie générale

Prix à la consommation
Septembre 2013 - 0,2% ▲

Prix à la consommation
12 mois + 0,9% ▲

Croissance du PIB
2^e trimestre 2013 + 0,5% ▲

Production industrielle
Août 2013 + 0,3% ▲

Coût de la construction
1^{er} trimestre 2013 1 637 ▲

Sur 1 an - 1,74% ▲

Carburants

(prix à la pompe en € TTC/litre)

Gazole
Septembre 2013 1,36 € ▲

SP 98
Septembre 2013 1,59 € ▲

SP 95
Septembre 2013 1,53 € ▲

GPL
Septembre 2013 0,86 € ➔

Fuel domestique
Septembre 2013 0,92 € ▲

Entreprises

Créations d'entreprises
Septembre 2013

• Avec autoentrepreneurs 46 028 + 4,6% ▲

• Hors autoentrepreneurs 22 004 + 0,9% ▲

Défaillances d'entreprises
3^e trimestre 2013 13 140 + 7,6% ▲

Cumul à fin juillet 2013 62 262 + 4,1% ▲

Taux bancaires

TBB (taux base bancaire)
Septembre 2013 6,60% ▲

Emploi

Taux de chômage
2^e trimestre 2013 10,5% ▲

Demandeurs d'emploi
Août 2013 5 119 200 ▲

Sur 1 an N.C.

Confiance des ménages
Septembre 2013 85 points ▲

Avec la RT 2012,
je recherche un
partenaire

proche
et engagé

qui m'apporte
des solutions

et des services
adaptés

**Saunier Duval,
Toujours à vos côtés pour aborder la RT 2012**

Toujours à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la réglementation thermique RT 2012. Saunier Duval est le spécialiste de la climatisation et de la ventilation mécanique contrôlée (VMC) pour les particuliers et les professionnels.



Solutions RT 2012

Climatiseurs à condensation, pompes à chaleur,
VMC, VMC double flux et VMC mécanique

Pour plus d'informations, www.saunierduval.fr



RECRUTEMENT

IDEX propose 400 CDI

Grande opération de recrutement pour le groupe IDEX. Le spécialiste de l'efficacité énergétique des bâtiments propose 400 CDI dans toute la France d'ici à 2015. Les profils recherchés portent principalement sur des compétences techniques en chauffage, ventilation et climatisation (CVC), mais aussi en électromécanique, froid et traitement de l'eau. Les postes de techniciens seront pourvus par des titulaires de formations de types bac pro ou BTS : leurs missions consisteront no-



Du niveau bac pro à ingénieur, les postes sont à pourvoir d'ici à 2015.

tamment à optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments et à assurer l'exploitation des réseaux de chaleur et de froid pour le compte des collectivités locales.

Les candidats disposant d'un niveau licence professionnelle ou ingénieur pourront également rejoindre le groupe à des fonctions de cadres : directeurs d'agence,

responsables d'exploitation, chargés d'affaires travaux ou encore ingénieurs commerciaux.

Le groupe leur proposera des modules de formation pour développer leurs qualités en management, en relations clients et en finance et management.

Le groupe IDEX compte actuellement près de 3 500 collaborateurs en France à travers ses 100 agences. Son savoir-faire intervient notamment dans les énergies biomasse, biogaz et méthanisation, ou encore dans la géothermie. ●

Vite !

TENDANCE

Le prochain salon Bois Énergie

C'est incontestablement un salon régional d'avenir. L'édition de 2013 a connu un véritable succès, avec une fréquentation qui a augmenté de 18 % par rapport à l'édition de 2012. Cette tendance confirme que le bois énergie a su mobiliser aussi bien les professionnels que le grand public. La prochaine édition se déroulera au Parc Expo de Saint-Étienne, du 13 au 16 mars 2014.

Vous trouverez tous les détails sur www.boisenergie.com

GARANTIES

Une chaudière qui ne manque pas d'atouts

Rotex offre une garantie de 5 ans sur sa toute nouvelle chaudière sol gaz à condensation, la GCU compact. Avec un rendement jusqu'à 110 %, elle regroupe dans un seul corps une chaudière gaz à condensation à haut rendement et un accumulateur de chaleur hygiénique. Pour le chauffage et la production d'ECS, la GCU compact est d'un très faible encombrement au sol, (0,36 m² pour le modèle 300 I), mais



L'appareil regroupe une chaudière gaz à condensation à haut rendement et un accumulateur de chaleur.

également d'un très faible poids (86 kg). La consommation d'énergie est fortement réduite grâce à l'utilisation systématique de la technologie de condensation, l'isolation thermique de l'accumulateur en matière synthétique renforcée (Qpr de 1,7), qui est garantie dix ans.

À noter également : une installation simple et des frais d'entretien réduits de par l'absence d'anode et d'échangeur à plaques. ●

PRODUCTION D'ECS

Atlantic propose des outils et des applications en ligne

Dans le cadre de ses activités de prescription, de conseil et d'aide à la décision de ses clients, Atlantic Guillot, acteur du marché des bâtiments collectifs a développé des outils gratuits et disponibles en ligne en espace privatif.

Destiné aux bureaux d'études, aux installateurs, aux exploitants et aux distributeurs, Aquatic propose pour plus d'une dizaine d'applications (logement, hôtels, piscine, vestiaire...) un dimensionnement, une sélection, et une comparaison claire des différents modes de production d'ECS et des offres de prix associées. En seulement quelques clics, les

professionnels sont guidés dans la sélection du mode de production d'ECS le mieux adapté à leur projet, mais aussi vers le choix du matériel adéquat.

Une interface de sélection dynamique

Dans la lignée d'Aquatic, le fabricant met également à la disposition des professionnels le logiciel Corflex design.

Il s'agit d'une interface de sélection dynamique pour une configuration autonome des ballons de stockage primaires et d'eau chaude sanitaire, qui présente de nombreuses possibilités techniques et des options disponi-



bles en grand nombre : orientation des piquages, positionnement des éléments électriques, trou d'homme ou trappe de visite, etc. ●

CONTACT



L'info des installateurs

METIERS ENERGIE

www.zepros.fr

zePROS

RÉDACTION

Marc Wast

06 69 74 24 55

m.wast@zepros.fr

PUBLICITÉ

Nathalie Richard-Mathieu

06 69 65 93 83

n.richard-mathieu@zepros.fr

Avec la RT 2012,
je recherche un
partenaire

proche
et engagé

qui m'apporte
des solutions

et des services
adaptés

**Saunier Duval,
Toujours à vos côtés pour aborder la RT 2012**

Toujours à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la réglementation thermique RT 2012. Saunier Duval est le spécialiste de la climatisation et de la ventilation mécanique double flux. Saunier Duval est présent dans plus de 100 pays à travers le monde.



Solutions RT 2012

Climatiseurs à condensation, pompes à chaleur, ventilation mécanique double flux.

Pour plus d'informations, www.saunierduval.fr

